



PLU iH



RAPPORT ANNUEL

2023

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Rapport annuel 2023

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés

et rapport d'activités 2023



Edito du Président	4
Présentation du bureau	5
Compétences	6
Organisation technique	8
Carte d'identité	10
Objectifs nationaux et régionaux	12
Projet politique Impact	14
Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval	20
Refonte de la collecte	26
Réduire massivement les tonnages	28
Maîtriser le coût de traitement	34
Mettre en place un dispositif d'incitation financière	36
Mobilisation du territoire vers le Zéro Waste	38
La qualité, notre engagement de service public	44
Stratégie et actions de communication	46
Protéger les femmes, les hommes et l'environnement	52
Ressources Humaines	56
Fiscalité et finances et administration	62
Analyse détaillée des flux	70

Edito



Sylvain Guinaudie Président du Smicval

En 2019, le SMICVAL a adopté la stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030) et NéoSMICVAL sa traduction opérationnelle, en septembre 2022. Évidemment, prioriser la prévention et diminuer nos déchets est très complexe, car toute notre société est organisée pour nous faire jeter toujours plus. Le SMICVAL se donne donc le temps de cette transformation majeure, qui va s'étaler jusqu'en 2030.

Préserver le pouvoir d'achat des usagers et notre environnement tout en réduisant la quantité de déchets, voilà quelle est notre ambition ! Nous ne pouvons pas accepter de poursuivre dans ce modèle de gestion des déchets, aujourd'hui, à bout de souffle et qui, sans changement, coutera de plus en plus cher aux habitants du territoire !

J'ai conscience que cela demande des efforts à chacun pour changer nos habitudes. Ces changements se font dans une logique de solidarité et de justice.

Chacun devra y prendre sa juste part et en particulier les industriels et la grande distribution. C'est une question de justice !

Personne ne sera laissé de côté et notamment les personnes à mobilité réduite et isolée pour qui la collecte en porte-à-porte est maintenue. C'est une question de solidarité !

Grâce à l'engagement des usagers, les tonnages produits sur le territoire sont, en 2023, pour la première fois depuis de très nombreuses années, en recul de près de 10%. Les mesures prises comme l'expérimentation Ouipub, la juste contribution et la lutte contre les faux professionnels en Pôle recyclage ou le début de la mise en œuvre de la nouvelle collecte permettent de réduire l'enfouissement. Dans le même temps, une nouvelle collecte des restes alimentaires est mise en œuvre progressivement. Cette matière, devenue du compost, permettra d'abonder les sols des agriculteurs du territoire en matière organique et d'accompagner la transition des métiers de l'agriculture.

Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé depuis plus d'un an et les premiers résultats sont très encourageants même si la route est encore longue.

Je vous souhaite une bonne lecture.

01 | Présentation du bureau

Michel Vacher

1^{er} Vice-Président
Délégué CALI

En charge du Programme SMK et de la collecte de demain

- > Définir le service de demain pour permettre la réduction des déchets (-50% à l'enfouissement d'ici 2025 au regard des obligations nationales et européennes).
- > Assurer le déploiement des trois projets Smicval Market.



Alain Renard

2^e Vice-Président
Délégué CDC Latitude Nord Gironde

En charge des solutions du futur, du traitement des déchets résiduels et de l'autonomie

- > Rechercher une autonomie de traitement sous maîtrise d'ouvrage public.
- > Sécuriser notre capacité de traitement et en maîtriser les coûts.



Gaby Höper

3^e Vice-Président
Délégué CALI

En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : plastique et déchets enfouis

- > Co-construire avec les acteurs le plan d'action de réduction des plastiques et des déchets enfouis.
- > S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



Nicolas Tellier

4^e Vice-Président
Délégué CDC du Grand Cubzaguais

En charge de l'innovation démocratique et de l'administration générale

- > Intégrer le recours à l'innovation démocratique dans les processus décisionnels et l'action du Smicval.
- > Garantir le contrat social et maintenir la bonne santé financière et fiscale du syndicat.



Fin de mandat mars 2023

Jean-Philippe Le Gal

5^e Vice-Président
Délégué CALI

En charge du développement des nouvelles filières.

- > Intégrer les nouvelles filières initiées par la loi anti gaspillage pour une économie circulaire.
- > Contribuer au développement des filières locales.



Jean-Pierre Duez

6^e Vice-Président
Délégué de la CDC de Blaye

En charge de l'évolution du modèle économique et de l'évaluation

- > Adapter le modèle économique du Smicval au regard des évolutions et obligations juridiques.
- > Favoriser l'évaluation des politiques publiques pour adapter les trajectoires engagées.



David Resendé

7^e Vice-Président
Délégué CALI

En charge du niveau, de l'accessibilité et de la qualité du service

- > Consulter les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens etc.) pour délimiter le niveau de service mutualisé payé par la TEOM.
- > Répondre aux attentes des acteurs qui souhaiteraient un service supplémentaire (organisation et financement).



Jean-Claude Abanades

8^e Vice-Président
Délégué CALI

En charge du patrimoine industriel et environnemental et des ICPE

- > Maintenir et adapter la capacité industrielle du syndicat.
- > Ne pas créer de dette environnementale.

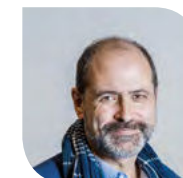


Antoine Garanto

9^e Vice-Président
Délégué CDC du Fronsadais

En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : matière organique

- > Co-construire avec les acteurs le plan d'action de développement de traitement de la matière organique.
- > S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



Louis Cavaleiro

10^e Vice-Président
Délégué de la CDC de l'Estuaire

En charge du plaidoyer auprès des acteurs du territoire

- > Informer les acteurs du projet politique Impact et des enjeux Zero Waste.
- > Identifier les projets majeurs du territoire pour qu'ils intègrent le projet politique et la dynamique Zero Waste.



Chantal Gantch

Membre du bureau
Déléguée CALI



Alain Vallade

Membre du bureau
Délégué CDC du Grand Saint Emilionnais



Philippe Blain

Membre du bureau
Délégué CDC Latitude Nord Gironde



Laurence Perou

Membre du bureau
Déléguée du Grand Cubzaguais



Xavier Hallaire

Membre du bureau
Délégué du Pays de Saint Aulaye



Collecte des déchets

Prise en charge des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en apport volontaire :

- > Déchets occasionnels : encombrants, végétaux, gravats...
- > Déchets des ménages en collecte sélective : recyclables (emballages, papier, verre) et fermentescibles (biodéchets).
- > Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et déchets assimilés ménagers : artisans, petits commerces et administrations.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- > Bacs et sacs de collecte.
- > Pôles Recyclage existants et à venir.

Traitement des déchets

Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :

- > Transport et transfert des déchets collectés.
- > Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
- > Traitement des déchets à enfouir ou des déchets ultimes.
- > Étude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

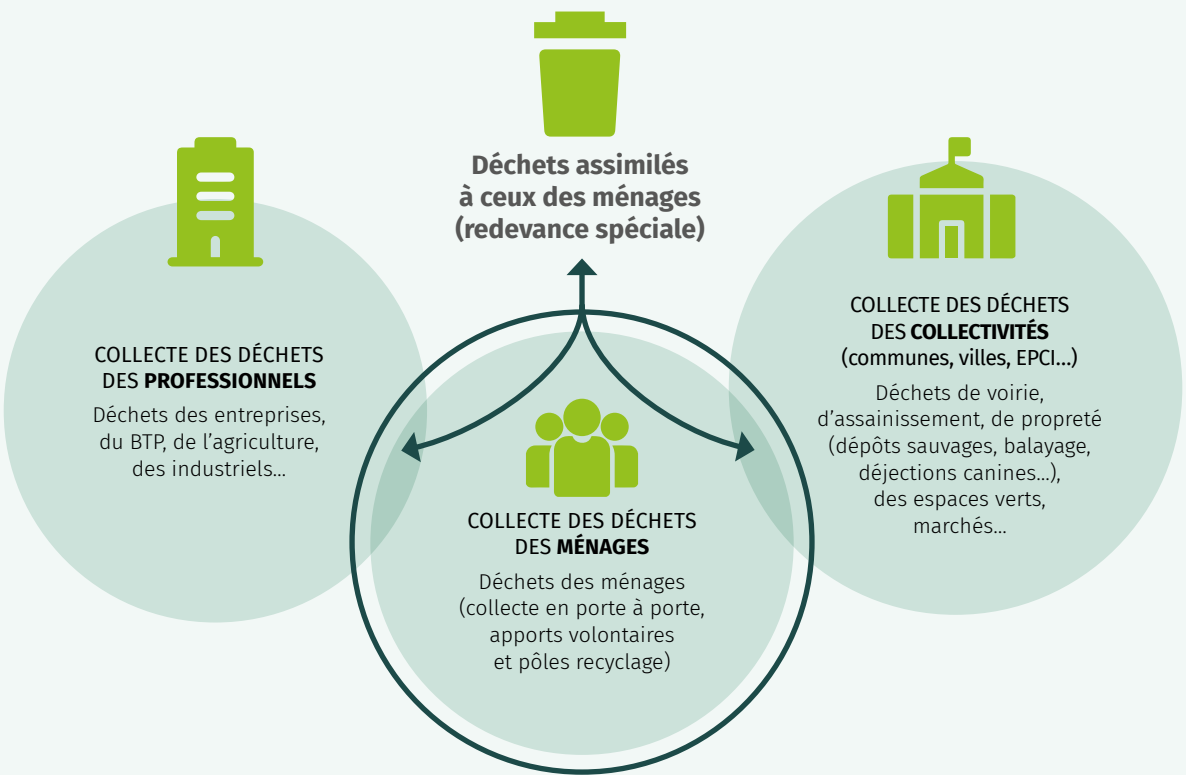
- > Centre de tri, plate-forme de compostage.
- > Centre de transfert et véhicules associés.
- > Sites d'enfouissement anciens et à venir.

Périmètre d'action publique du Smicval

Les **déchets ménagers et assimilés** regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèteries, en points d'apport collectifs ou en porte à porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à **leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétion technique particulière** (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).



Périmètre d'action publique du Smicval





- Centre de transfert

Plate-forme de compostage

Pôle Recyclage

Centre de tri

Centre d'enfouissement des déchets ultimes

Anciens centres d'enfouissement technique (CET) fermés et réhabilités

Smicval Market
- Collecte en porte-à-porte**

 - > OMR : 1 fois par semaine
 - > Emballages : 1 fois tous les 15 jours
 - > Restes alimentaires : 1 fois par semaine
 - > OMR : 1 fois par semaine
 - > Emballages : 1 fois par semaine
 - > Restes alimentaires : 1 fois par semaine
 - > OMR : 1 fois tous les 15 jours
 - > Emballages : 1 fois tous les 15 jours

Collecte en points d'apport collectif (PAC)

 - > Restes alimentaires, OMR et emballages
- Collecte en centre-ville**

 - > OMR : 2 fois par semaine
 - > Emballages : 1 fois par semaine
 - Libourne Bastide
 - > OMR : 6 fois par semaine
 - > Emballages : 1 fois par semaine

Collecte en apport volontaire sur tout le territoire

 - > Verre
 - > Textile

EN 2023



6 COMMUNES bénéficient du nouveau système de collecte en points d'apport collectifs



+ DE 8600 TOURNÉES de collecte en porte à porte



355 000 ENTRÉES EN PÔLE RECYCLAGE



- 10 % DE DÉCHETS produits par rapport à 2022 (en kg/an/habitant)

14 ICPE en exploitation

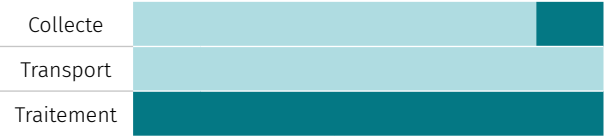
2 ICPE en suivi post exploitation

le tout géré en régie

Les modes de gestion

Prestataire privé En régie

OMR



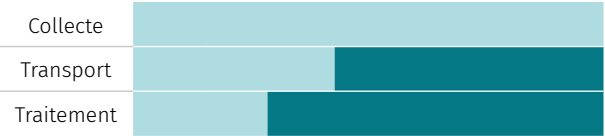
Biodéchets



Papiers et emballages



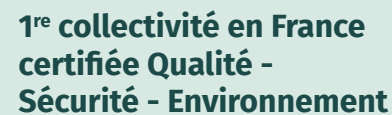
Pôles recyclage



Le territoire du Smicval

212 000 habitants
137 Communes
8 Communautés de Communes
1 Communauté d'Agglomération

The map illustrates the Smicval territory, which covers a large area in the Gironde department. It is divided into 137 communes, which are grouped into 8 communities of communes (CDC) and 1 agglomeration community (CA). The CDCs shown are: CDC de l'Estuaire, CDC Latitude Nord Gironde, CDC du Pays de Saint Aulaye, CDC de Blaye, CDC du Grand Cubzaguais, CDC du Fronsadais, CDC Isle Double Landais, and CDC du Grand Saint Émilonnais. The CA shown is the Communauté d'Agglomération du Libournais. The map also shows the location of the Smicval headquarters in Moulins.



En 2021, avec 35 410 052 € de dépenses totales (hors remboursement) et 13 052 471 € de masse salariale, **le Smicval se positionne 1^{er} syndicat (sur 288)** parmi les syndicats (établissements publics) les plus importants du département de la Gironde. Il participe donc au développement du département. *(source : bilan d'impact territorial 2022 réalisé par IN FRANCE)*

 Nombre d'élus
49 délégués titulaires

Donut chart illustrating the distribution of waste management methods:

- Enfouissement: 53,8%
- Recyclage matière: 29,5%
- Recyclage organique: 12,4%
- Valorisation énergétique: 4,3%

The central value displayed is 46,2%.



Loi anti-gaspillage*

6 mesures phares pour changer notre quotidien



En finir avec le plastique jetable

La loi prévoit la fin progressive du plastique à usage unique. Objectif : faire disparaître rapidement tous les objets et emballages qui polluent notre quotidien (pailles, gobelets...)



Rendre le tri plus efficace

Un logo unique pour le tri (TRIMAN) sera obligatoire et accompagné d'une information sur le geste à effectuer. Les couleurs des poubelles seront aussi harmonisées sur tout le territoire.



Interdire l'élimination des invendus

Les produits non-alimentaires invendus seront donnés ou recyclés : produits d'hygiène quotidienne, vêtements, produits électroniques, chaussures, livres...



Créer un indice de réparabilité

Chaque consommateur pourra savoir en un coup d'œil si son produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Objectif : allonger la durée de vie des objets.



Vendre les médicaments à l'unité

Depuis 2022, il est possible d'acheter des médicaments à l'unité en pharmacie, lorsque leur forme pharmaceutique le permet et que le pharmacien l'accepte.



Cesser l'impression des tickets de caisse

Depuis 2023 l'impression systématique des tickets de caisse, tickets de carte bancaire, tickets de distributeurs d'argent et des bons d'achat est interdite. Le client a la possibilité d'en demander l'impression s'il le souhaite.

* Loi n° 2020-105 du 10 février 2020.
La loi prévoit différentes étapes de réalisation précisées par décrets, pour les périodes allant de 2021 à 2025, 2025 à 2030, 2030 à 2035 et 2035 à 2040

Prévention des ordures ménagères

Il s'agit d'amplifier la diminution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an (-5% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) en mettant notamment l'accent sur :

- > le détournement des biodéchets de la poubelle des résiduels : **14 % en 2025 et 18 % en 2031**. La part des biodéchets dans les OMR (estimée à 78 kg/hab.an en 2015) serait ainsi réduite **de 37% en 2025 puis de 53% en 2031**. Chaque territoire devra ensuite s'approprier cet objectif et le décliner par :
 - des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire,
 - le développement du compostage de proximité des biodéchets, mesure contribuant avec la collecte, au tri à la source des biodéchets ;
- > la réduction de la quantité de déchets assimilés : l'objectif régional est de réduire de **-15% les assimilés présents dans les OMR pour 2025 et 2031** via des actions de prévention sur les déchets non ménagers et des actions d'éco-exemplarité.



Le législateur a fixé de nouvelles règles qui s'imposent au Smicval dans des délais plus ou moins courts :

- > **Extension des consignes de tri** à l'ensemble des emballages plastiques avant le 31/12/2022 : Réalisée
- > **Généralisation du tri à la source des biodéchets** avant le 31/12/2023 (sachant que 25 % du territoire dispose déjà d'une collecte de biodéchets) : Réalisée
- > **Baisse de 50% des tonnages** mis en décharge ou à l'enfouissement : Engagé
- > Mise en place d'une forme d'**incitativité** avant 2025 : Démarrée

Prévention des déchets occasionnels principalement collectés en déchèterie

L'objectif du Plan est de faire basculer l'évolution de la production par habitant et par an de déchets occasionnels d'une augmentation passée (+10% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) vers une diminution future (-6% à 2025 et -8% à 2031 par rapport à 2010), en ciblant plus particulièrement les flux suivants :

- > les déchets verts : **limiter la prise en charge des déchets verts par le service public de collecte/déchèterie en proposant des alternatives à leurs producteurs**. Il s'agit par exemple de promouvoir l'entretien des espaces verts en « gestion différenciée », la sélection d'espèces générant moins d'entretien de taille, donc moins de déchets verts, la promotion des activités de broyage et de supprimer progressivement la collecte de la tonte (détail au chapitre IV).
- > les déchets encombrants : actions de développement de l'achat responsable et fin de l'obsolescence programmée, de reprise dans le cadre du 1 pour 1 (DEEE), de promotion des filières de réemploi et de réparation (réseau régional d'acteurs)...

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -25% pour 2025 et -30% pour 2031 ;

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -15% pour 2025 et -20% pour 2031.



Le Smicval a déjà mis en place un certain nombre de mesures pour répondre aux objectifs fixés par ce plan régional et aussi par la loi. Les premiers résultats sont positifs (à retrouver en page 33 et en fin de rapport (à partir de la page 70).

06 | **Projet politique Impact**

La stratégie

Cette stratégie politique, ambitieuse et nécessaire votée à l'unanimité en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zero Waste, c'est à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.



Face au contexte sociétal, national et local sur l'état de la planète alarmant, sur l'urgence climatique, sur la quantité de déchets en constante augmentation, sur les engagements réglementaires à venir... les élus du Smicval ont décidé d'être proactifs pour porter un nouveau modèle de gestion (au sens large) des déchets. **S'attaquer aux causes de la production de déchets** plutôt qu'aux conséquences : leur collecte, leur recyclage et leur traitement.

Pour cela, la tactique du Smicval est de s'appuyer sur l'innovation et le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche zero waste.

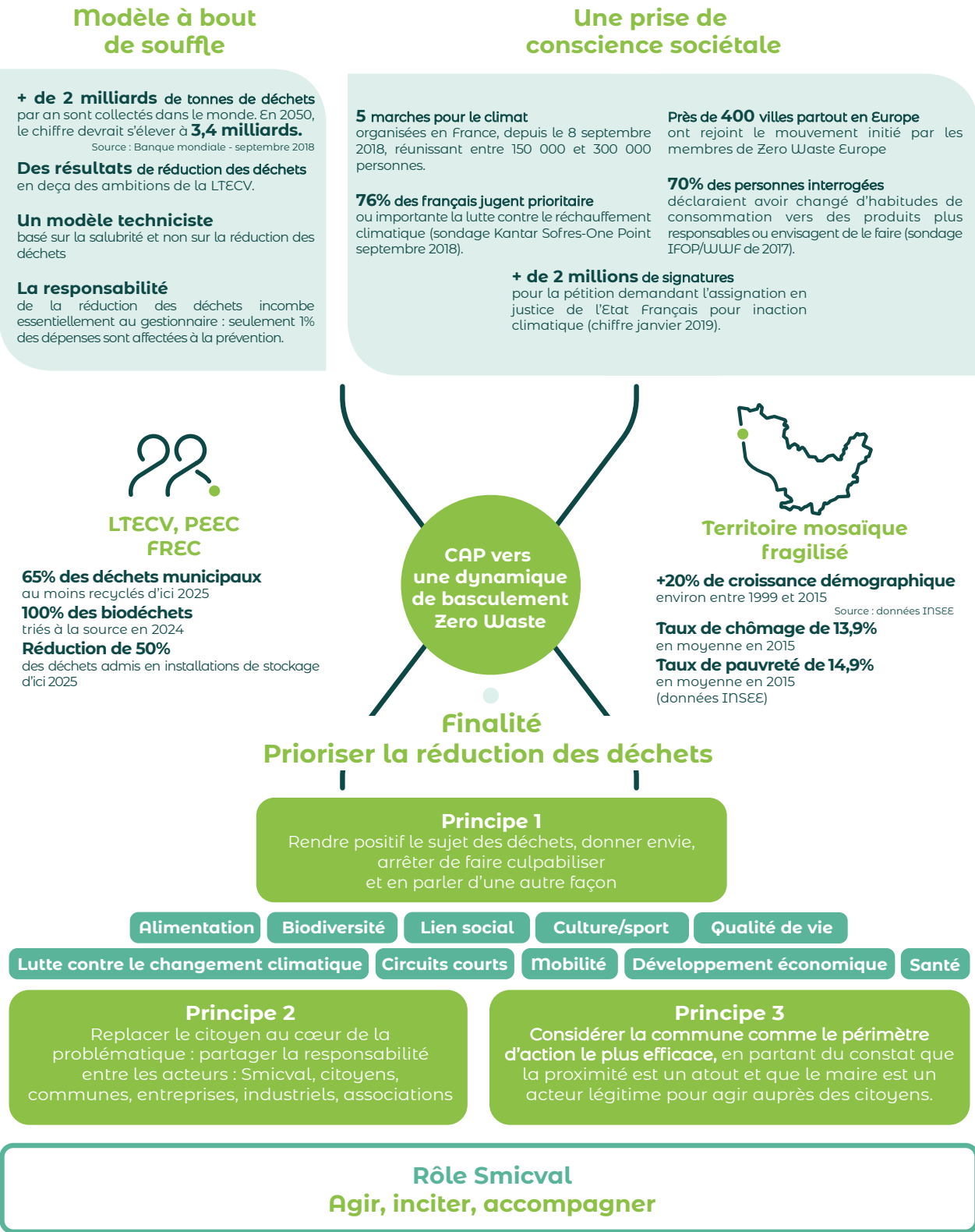
Mais de quoi parle t-on ? À travers les projets et les transformations qui vont être opérées dans les mois et années à venir, l'objectif du Smicval est de fournir à tous les habitants les outils et équipements qui vont leur permettre de réduire leurs déchets. L'ambition est de construire **un nouveau service public zero waste**.

Impact, une stratégie qui se veut **juste, robuste, efficace et adaptable**.



Synthèse globale de la stratégie politique Zero Waste 2020-2030

(réalisée en 2019)



4 transformations structurelles
seront nécessaires pour financer cette ambition
afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes

**Refondre
la collecte**

**Réduire
massivement
les tonnages**

**Maîtriser
le coût
de traitement**
(OMR et recyclables)

**Mettre en place
un dispositif
d'incitation
économique**

**Validées en septembre 2022 les 4 réformes structurelles
sont maintenant toutes en cours de déploiement**

Les grands projets et transformations



**La collecte de demain & mise en place
d'une fiscalité incitative**

Ambition : Inventer un nouveau modèle de collecte, associée à une redevance incitative, qui contribue à fortement réduire les déchets sans aggraver les inégalités.

Objectifs : Baisser les coûts, réduire les déchets, mieux recycler.



Le programme Smicval Market

Ambition : Essaimer le concept Smicval Market sur l'ensemble du territoire et l'adapter en fonction du territoire concerné. 4 Smicval Market en prévision : Smicval Market Solidaire de l'Estuaire (2024), Tiers lieu Smicval Market Libourne (2025), Smicval Market de type Kamikatsu (2024), Smicval Market de Blaye (2025).

Objectifs : Changer les comportements, réduire les déchets



**Le programme de soutien
au développement de l'économie
circulaire**

Ambition et objectifs
Accompagner les projets de territoire inscrits dans une démarche d'économie circulaire.



Les chantiers Zero Waste

Ambition : Réduire prioritairement 4 flux de matière : matière organique, tout venant, plastique, textiles sanitaires.

Objectifs : Réduire de 50% les déchets.



**La fabrique territoriale
Zero Waste & Transition**

Ambition : Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire et participer collectivement à la résilience du territoire.

Objectifs : Créer une émulation collective autour de la démarche Zero Waste.



**La démarche
"Innovation Démocratique"**

Ambition : Impliquer les citoyens du territoire dans la construction et le déploiement d'un plan d'action pour tendre vers un territoire Zero Waste.

Objectifs : Replacer les citoyens au coeur de la transition.



La transformation managériale

Ambition : Transformer nos manières de travailler et favoriser l'agilité pour porter les grandes évolutions à venir sur le territoire liées à la stratégie Zero Waste.

Objectifs : Donner le pouvoir d'agir et de décider à tous les postes.



Les chantiers numérique

Ambition : Améliorer le lien avec les usagers pour plus de proximité et garantir l'accessibilité de l'information à tous.

Objectifs : Soutenir la performance du Smicval.

Les objectifs que le Smicval s'est fixé



Réduire les Ordures ménagères résiduelles
de 221kg/an par habitant (donnée 2019) à moins de 100 kg/an par habitant



Ne plus avoir à traiter les végétaux, tontes et restes de repas



Ne plus avoir à traiter de plastiques à usage unique



Baisser de 90% les encombrants

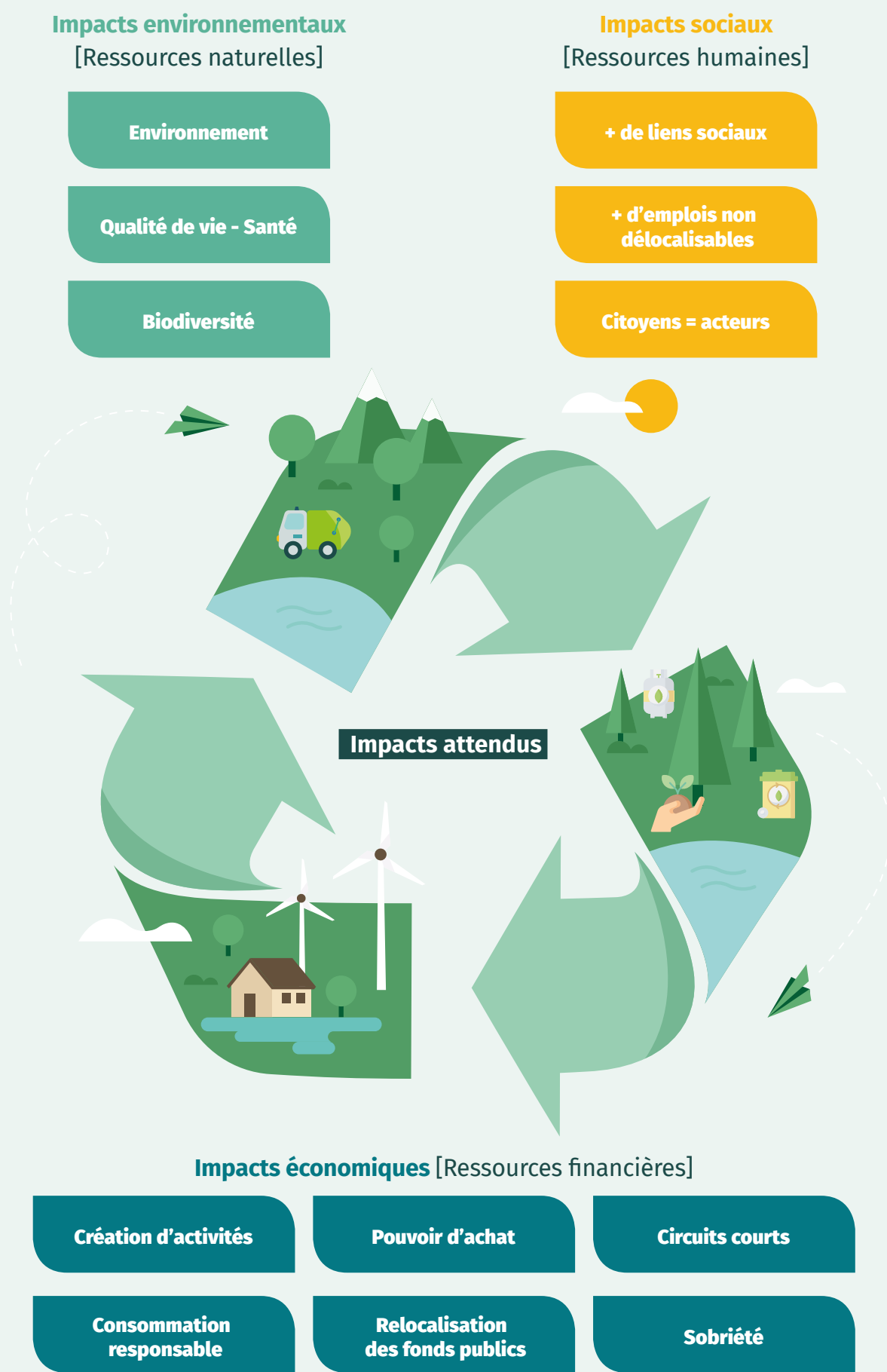


Baisser de 50% les textiles sanitaires

Tonnages

Passer de 632kg par an par habitant (donnée 2019) à 400 kg par an par habitant d'ici 2030





07 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Après plusieurs années de travail au travers d'études sociologiques et comportementales, d'études techniques et financières, inspirations et études comparatives, groupes de travail et comités de pilotage, d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes, consultations et concertations, de rencontres spécifiques avec les élus du territoire, de la création de panels citoyen et d'une plateforme numérique Smicval Citoyen et enfin d'étapes et de validation en assemblée Générale, les élus ont pu voter en septembre 2022 la déclinaison opérationnelle de la stratégie politique Impact. Il s'agit de Néo Smicval, le nouveau service public zéro déchet, zéro gaspillage.

Principes constitutifs

5 principes constitutifs issus du travail de fond ont été retenus pour garantir ce nouveau service public. Ils sont des garde-fous et cadrent la mise en œuvre de la nouvelle offre de service.

Principe 1 Une approche favorisant la réduction de déchets et le changement de comportement
Nouvelle offre de service permettant de gérer les déchets en vue d'une réduction, et d'inciter au changement de comportement.

Principe 2 Une diversité de solutions accessibles à tou.te.s et non segmentée par typologie d'habitat
Une diversité d'alternatives pour chaque habitant.e.s leur permettant de gérer leurs déchets et de choisir les solutions les plus adaptées à leur mode de vie. La typologie d'habitat (rural, semi-rural, urbain) n'est pas un élément déterminant pour la nouvelle offre proposée.

Principe 3 une nouvelle offre de service juste, efficace, robuste, adaptable et de proximité
> **Juste** socialement et territorialement ;
> **Efficace** en termes de réduction des déchets, d'équilibre financier et de réduction des inégalités sociales ;
> **Robuste** dans le temps ;
> **Adaptable** en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte sociétal ;
> **De proximité** = au plus proche des lieux de vie et de la production des déchets.

Principe 4 Au rendez-vous de la réglementation et au-delà
> **Objectifs réglementaires à respecter** lois TECV (2015), AGECE (2020) et Climat et Résilience (2021)
> **Ambitions supérieures** en termes de réduction de déchets et de contribution à la qualité de vie des habitant.e.s du territoire.

Principe 5 Permettre de réduire l'ampleur du mur économique à venir
La nouvelle offre de service doit permettre une **limitation des augmentations financières** tout en proposant des **services à plus-value pour les habitant.e.s.**

Composition de la nouvelle offre de service

La nouvelle offre de service sera composée d'une soixantaine de services (non-exhaustifs et non-définitifs). Elle se déploiera de 2022 à 2026. Il s'agit de proposer des solutions adaptées pour réduire et gérer chaque flux de déchets avec un accent sur les 4 flux prioritaires :

- > la matière organique,
- > les plastiques,
- > les tout-venant,
- > les textiles sanitaires.

C'est bien l'ensemble de ce nouveau service public qui engendrera un basculement vers un territoire Zero Waste et qui constituera une réponse aux enjeux locaux et sociétaux actuels.

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en pôles recyclages

Accès de proximité à un SmicvalMarket ou mini SmicvalMarket	Chantier Tout-venant
Ateliers Zero Waste dont réparation et réemploi	
Accès à un réseau d'acteurs sur la réparation et le réemploi	
Offre de formations à la carte sur le compostage et l'éco-jardinage	Chantier Matière Organique
Distribution de composteurs individuels	
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des végétaux	
Accueil et aide personnalisés en Pôles Recyclage	Conseils personnalisés
Possibilité d' accès à la ressource	
Possibilité de trier de nouveaux types de déchets (nouvelles REP)	

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en Collecte de proximité

Collecte de proximité adaptée au territoire et aux usages	Refonte de la collecte
Points de proximité pour dépôt des cartons	
Panel de solutions pour le tri des restes alimentaires (biodéchets) : compostage individuel, collectif et collecte en points de proximité sur 100% du territoire	
Offre de formations à la carte sur le compostage, cuisine Zero Déchet, gestion d'un poulailler...	Chantier Matière Organique
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des restes alimentaires	
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	
Solution de prestations de collecte et lavage des couches réutilisables lavables bébé	Chantier Textiles sanitaires
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des textiles sanitaires	
Ecosystème d' acteurs permettant le retour de la consigne de verre	Chantier Plastiques
Réseaux d' acteurs favorisant l'achat en vrac sur le territoire et l' accès à des fontaines à eau hors foyer sur le territoire (utilisation de gourdes)	



NÉO
SMICVAL



07 | Déclinaison opérationnelle d’Impact : Néo Smicval

Composition (non-exhaustive) de l’offre de services Transverse (Pôles Recyclage et Collecte de proximité)

Actions de lobbying portées par le Smicval au niveau national, notamment sur la question des emballages et plastiques à usage unique	Actions envers les industriels et l’État
Accompagnement et programme de formations Zero Waste spécifique aux publics précaires	Public précaire
Offre de conseils personnalisés, informations et suivi : application numérique, extranet, Hotline « Zero Waste », numéro vert, accueil direct, kit nouvel arrivant...	Communication, informations et réseaux
Communauté active autour du Zero Waste	
Communication proactive sur les bons plans, cartographies des acteurs, devenir des déchets, webinaires et ressources en ligne	
Accès à des événements Zero Waste : mini-festivals et fêtes du troc de proximité, visites de site, bus itinérant, actions de «Plastic Attack»,...	
Facturation sur les principaux flux de déchets avec une tarification adaptée et incitative pour valoriser des valeurs d’équité, de justice sociale et de responsabilisation	Tarification adaptée



Composition (non-exhaustive) de l’offre de services spécifique aux communes

Renforcement du programme « Ma commune Zero Waste »	Soutien sur actions Zero Waste
Accompagnement aux événements Zéro déchet	
Conseils et suivi personnalisés sur le Zero Waste	
Offre SPGD (Service Public de Gestion des Déchets) adaptée afin d’accompagner les communes pour l’application du pouvoir de police et la gestion de la délinquance environnementale	Soutien sur gestion de la délinquance environnementale
Signalétique adaptée autour des Bornes d’apport collectif pour favoriser les bons comportements	
« Fabrique des Transitions », véritable outil au service du territoire par la réflexion, la formation, les ressources et l’expérimentation	Outils au service du territoire
Renforcement de la coopération territoriale autour du Zero Waste	
Formations et réseau de Guides composteurs pour les agents et les élus	Chantier Matière Organique et lien PAT
Dotation de composteurs bois pour les projets de compostage collectif	
Développement de plateformes locales de broyage des végétaux et de compostage des restes alimentaires au service de la production alimentaire locale (liens avec les Projets Alimentaires Territoriaux)	





Impacts attendus

· ENVIRONNEMENT

Des ressources préservées
(matières, énergie, humaines)
Le vivant protégé

- **ECONOMIE**

Des emplois créés
& transformés
Une économie locale développée

- **SOCIAL**

Des **liens sociaux** renforcés
Un **pouvoir d'achat** maîtrisé

· GOUVERNANCE

Une **responsabilité partagée**
entre les élus, des citoyens
engagés & les acteurs du
territoire

08 | Refonte de la collecte

Mise en place des Points d'Apport Collectifs (PAC)

La première phase du déploiement s’est déroulée d’octobre 2023 à janvier 2024.

Lors de cette phase, 5 communes ont modifié leur système de collecte des déchets et ont adopté une collecte en points d’apport collectifs :

- > Tauriac
- > Saint Laurent d’Arce
- > Prignac et Marcamps
- > Saint Gervais
- > Bourg sur Gironde

Fonctionnement

Les usagers ne sont plus collectés en porte à porte et doivent donc déposer leurs déchets dans des points d’apport collectifs de la même manière qu’ils le font déjà pour le verre. Ces points sont situés près de chez eux et sur leurs trajets du quotidien. Ils sont accessibles 24h/24h et 7 jours/7 jours. Les usagers n’ont plus à se soucier du jour de ramassage de leurs bacs.

3 flux (en plus du verre) sont à leur disposition : les ordures ménagères, les emballages et papiers et **nouveauté : les restes alimentaires !** Ils vont enfin pouvoir alléger leurs sacs d’ordures ménagères et permettre à cette matière de retourner au sol et le nourrir.

Pour déposer leurs déchets, les usagers doivent d’abord ouvrir la trappe de la borne **en scannant leur carte d’accès** aux services et bien la refermer après dépôt.

Cela n’entraîne pas de facturation pour le moment. Ce nouveau service est financé par votre taxe d’enlèvement des ordures ménagères comme c’était le cas pour la collecte en porte à porte.

Les emplacements des points d’apport collectifs sont étudiés avec chaque commune avant leur mise en place. Ils sont tous répertoriés sur une carte interactive disponible sur le site internet du Smicval.



SCAN ME

16 000 HABITANTS
bénéficient de la collecte en PAC

1 îlot
pour 70 foyers
(150 habitants)

1 cache bac
restes alimentaires
pour 35 foyers
(80 habitants)



À la rencontre des usagers

Pour accompagner ce changement, le Smicval a organisé sur chaque commune des permanences. Les usagers sont invités à rencontrer nos conseillers Néo Smicval. Lors de cette rencontre, le fonctionnement du nouveau service leur est expliqué, de la documentation ainsi que des équipements pour trier et transporter leurs déchets leurs sont remis et surtout, leur carte d’accès aux services est activée pour ouvrir les bornes.

Un échange important qui permet d’expliquer le projet Néo Smicval dans sa globalité et de répondre à toutes les interrogations des usagers.

7 958
personnes
rencontrées

environ
100 foyers
sur cette
1^{re} phase

Foyers à collecte adaptée

Le Smicval s’est engagé à ne laisser personne de côté ! Aussi les **personnes à mobilité réduite et isolée** peuvent bénéficier d’une collecte en porte à porte. Elles doivent se signaler auprès des services du Smicval et leur situation est étudiée au cas par cas avec l’appui des communes. Les usagers pouvant bénéficier de cette collecte adaptée se voient remettre des sacs spécifiques avec le logo du Smicval et ont juste à déposer ces sacs devant leur domicile les jours qui leurs sont indiqués.



Ces nouveaux points d’apport collectifs se substituent à la collecte au porte à porte.

AVANTAGES

- ✓ Accessibles 24h/24 et 7j/7
- ✓ Vous bénéficiez d’un accompagnement personnalisé grâce à votre carte d’accès aux services (pas de facturation pour le moment)
- ✓ Vous pouvez désormais trier vos restes alimentaires !
- ✓ Plus de bacs sur les trottoirs de votre commune : votre cadre de vie est amélioré !
- ✓ Plus besoin de calendrier de collecte
- ✓ Plus besoin de nettoyer et de sortir son bac
- ✓ Ces nouveaux points de collecte sont implantés sur des lieux de passage et de vie
- ✓ Meilleure maîtrise des coûts de collecte
- ✓ Moins de pollution et de bruit
- ✓ Vous pouvez utiliser n’importe quelle borne du territoire du Smicval !

Points d’apport
Points d’apport restes alimentaires

collecte de proximité

Vous êtes une personne à mobilité réduite ou isolée ? Vous rencontrez une difficulté ?

Contactez-nous ! Nous trouverons une solution ensemble !

Pour en savoir plus sur votre changement de collecte

SCAN ME

Contact : www.smicval.fr
05 57 84 74 00 - contact@smicval.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

GUIDE PRATIQUE
VOTRE COLLECTE DE DÉCHETS SE TRANSFORME

RESTES ALIMENTAIRES

NÉO SMICVAL VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC
ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !

09 | Réduire massivement les tonnages

Formations et soutiens financiers

Suite à l'arrêt de l'apport des tontes et feuilles en pôle de recyclage en fin d'année 2022 et pour accompagner les usagers dans la gestion de ces matières, le SMICVAL propose à ses usagers :

- > Des formations au jardinage écologique de proximité, pour apprendre à réduire et valoriser ses tontes et feuilles, en premier lieu. L'idée est bien que chaque habitant dispose d'un lieu où se former au jardinage écologique à moins de 5-10 km de chez soi. Ce qui permet également de faire connaître aux habitants des associations ou jardins partagés qui sont présents sur leur commune ou territoire.
- > Une aide financière à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching, pour disposer d'un moyen de tondre sans ramasser l'herbe, ce qui facilite la tâche et s'avère le meilleur chemin écologique de la matière, qui va entretenir la fertilité naturelle du sol. L'aide financière consiste à rembourser 50% du prix d'achat jusqu'à un plafond de 75€.

FABRIQUER SON POULAILLER

Adopter une poule est un excellent moyen d'alléger sa poubelle ! Surtout qu'en terme d'entretien, les poules ne demandent pas tant de temps. Il est conseillé d'en avoir au moins deux car cet animal a besoin de compagnie. Seule, la poule s'ennuie et sera moins productive.

Vous trouverez peut-être le matériel en pôle recyclage !

MATÉRIEL

- Palettes en bois non consignées et non traitées
- Piquets
- Grillage
- Pince coupante et fil de fer
- Vis à bois et vis
- Masse

ÉTAPES DE FABRICATION

- Commencez par choisir le terrain, comptez entre 10 à 20 m² par poule. Privilégiez un coin de pelouse pour que les poules puissent gratter et picorer de l'herbe. Choisissez un endroit abrité des intempéries (pluie, vent...) avec des zones ombragées, les poules supportent difficilement les grandes chaleurs.
- Protégez les poules des prédateurs en clôturant le terrain avec du grillage de 2 mètres de hauteur. Enterrez la structure d'au moins 40 cm.
- Prévoyez un poulailler en bois équipé d'une rampe, d'un perchoir et de deux pondoirs. Comptez 1m² pour 2 poules. Les nichoirs et les pondoirs doivent être à l'ombre.
- Démontez les planches des palettes, fabriquez le toit et le plancher du poulailler en palette, barder le poulailler et fixez un perchoir, fermer l'espace couchage et l'accès au poulailler.

Formations et soutiens financiers

Le Smicval met également tout en œuvre pour faciliter la **réduction et la valorisation domestique des matières organiques**. Ainsi, concernant les restes alimentaires (restes de cuisine et de table), le Smicval propose des formations au jardinage écologique, sur la production alimentaire notamment, ainsi que des techniques pour en finir avec le gaspillage alimentaire. Il propose aussi des aides financières bien particulières :

- > Pour installer un poulailler à domicile. Sachant qu'une poule peut consommer bien plus qu'une personne ne produit en restes alimentaires, c'est une superbe option pour une valorisation domestique, avec le bénéfice des œufs quotidiens. Cette aide financière est accompagnée par des formations dans les jardins associatifs sur comment installer et prendre soin de son poulailler.
- > Pour diversifier le choix de tri des restes alimentaires en cuisine ou pour du matériel de compostage domestique. Beaucoup de solutions existent et se développent pour faciliter ces gestes du quotidien (bioseaux design, pratiques, lombricomposteur, seaux bokashi, pots de fleur composteur, composteurs bois, etc.). Chacun pourra choisir ce qui lui convient en fonction de ses goûts et ce qu'il préfère adopter comme pratique, et est accompagné financièrement pour ça.



Et enfin, l'un des flux dont la réduction est priorisé est celui des textiles sanitaires (couches bébés et adultes, protections menstruelles, mouchoirs, essuie-tout, cotons, masques, coton-tiges, lingettes...) qui représentent **16,3% des Ordures Ménagères Résiduelles** (bac marron).

Pour commencer, le choix a été fait de cibler un déchet majoritairement présent dans les textiles sanitaires : les couches jetables pour enfant .

Les couches lavables représentent une alternative éprouvée depuis des années et qui ont fait l'objet d'un renouveau par rapport aux anciennes langes, un multitude de services de vente (majoritairement en ligne) et de location ont vu le jour.

Le Smicval propose une aide à la **location de couches lavables** correspondant à 100% du prix de location plafonné à 150 euros dans la limite d'une location par enfant et par famille ainsi qu'une aide à l'**achat de couches lavables** à hauteur maximale de 150€ (dans la limite d'un achat par enfant et par famille).

Autre textile sanitaire représentant un fort pourcentage de déchets dans les ordures ménagères, les protections féminines. Aussi le Smicval propose une aide pour l'achat de protections féminines réutilisables (serviettes hygiéniques, coupes menstruelles ou culotte de règles). Cette aide est 50% du prix d'achat plafonné à 30 euros dans la limite d'un achat par jeune fille ou par femme

FABRIQUER SON COMPOSTEUR

avec des palettes en bois

Si vous avez un jardin, faire votre compost sera très utile : vous pourrez alléger votre poubelle en y mettant vos végétaux et vous récolterez un fertilisant organique intéressant pour enrichir la terre qui verra pousser vos légumes !

Vous trouverez peut-être le matériel en pôle recyclage !

MATÉRIEL

- 4 palettes en bois non consignées et non traitées
- 6 piquets de 2 mètres environ
- Vis à bois / visseuse
- Masse

ÉTAPES DE FABRICATION

Déterminez l'endroit où vous allez installer votre composteur : il doit être posé directement sur la terre. Aplatissez bien l'emplacement pour que votre construction ne soit pas bancal. Choisissez une exposition ni trop ensoleillée ni trop à l'ombre pour éviter l'excès d'humidité stagnante. Faites-en sorte également qu'il ne soit pas trop loin de la maison sinon vous renoncerez facilement à y aller.

- Positionnez debout la première palette. Planter deux piquets à l'intérieur pour la fixer au sol.
- Visser un piquet à un premier angle. Fixer la deuxième palette à ce piquet. Visser un deuxième piquet au deuxième angle de la palette. Faites de même avec une troisième palette.
- La quatrième palette servira de porte pour fermer 4 côtés et ne sera pas fixée afin de pouvoir retourner la matière organique plus facilement. Votre composteur est maintenant prêt à être utilisé !

AUTRE OPTION (SANS PIQUETS)

- Positionnez debout la première palette et encastrez la deuxième palette dans la première.
- Visser directement les deux palettes pour les fixer. Faites de même avec une troisième palette.
- La quatrième palette servira de porte pour former 4 côtés et ne sera pas fixée afin de pouvoir retourner la matière organique plus facilement.

- > La dotation des composteurs individuels
 - > L'accès aux palettes et bois pour fabriquer son composteur soi-même
- Dans le même principe, le SMICVAL propose un service de réduction et valorisation domestique pour les branchages. Là aussi les usagers disposent de nouveaux services :
- > Formations au jardinage écologique sur le choix des essences d'arbres au jardin, pour des haies ; puis apprendre à valoriser le broyage de végétaux pour un jardin d'ornement, ou pour le potager, le verger, etc.
 - > Aide financière pour arracher des haies de cyprès, thuyas et lauriers, qui sont très poussantes, et dont le broyat n'est pas très prisé par les jardiniers. En face de quoi il est proposé d'implanter de nouvelles haies d'essences locales, diversifiées, plus ornementales et avec une meilleure fonction pour la biodiversité.
 - > Accompagnement financier pour broyer et valoriser les végétaux chez soi en subventionnant les prestations de broyage à domicile, la location d'un broyeur à la journée ou encore l'achat d'un broyeur individuel ou mutualisé.

Top 3 des soutiens financiers



09 | Réduire massivement les tonnages

Lancement expérimentation couches lavables bébé

Les textiles sanitaires représentent une grosse partie des déchets présents dans les ordures ménagères.

Potentiel de détournement des Textiles sanitaires dans les ordures ménagères*

7500 tonnes par an (chiffre 2022) :

- > 2800 tonnes de fraction souillée (mouchoirs, essuie-tout etc)
- > 2400 tonnes de couches bébés soit 1/3 des textiles sanitaires retrouvés dans les ordures ménagères

Environ 2200 naissances par an sur le territoire (INSEE, 2022). Un potentiel de 6600 foyers concernés

Entre 3 800 et 4 800 couches jetées pour un bébé avant apprentissage de la propreté (ANSES, 2019)

Les couches représentent 40% des déchets d'une jeune famille.

- > 1300 tonnes de fraction hygiénique (dont lingettes, protections menstruelles)
- > 840 tonnes de couches adultes

Sur la base de ce constat, le Smicval a donc décidé de mettre l'accent sur la réduction des couches jetables bébé et d'accompagner les usagers vers l'usage des couches lavables.

*caractérisation de juillet 2022



Les enjeux

- > Environnemental : 1 tonne de déchet/enfant
- > Economique : un bien coûteux pour les familles et les milieux de garde, contexte inflationniste
- > Sanitaire : produits chimiques et perturbateurs endocriniens (Anses 2020). Augmentation de la précarité hygiénique.

La méthodologie

- 1 Diagnostic avec l'approche comportementales pour identifier les freins et leviers
- 2 Des ateliers de co-design avec des parents et professionnels pour imaginer le service idéal
- 3 Mise en place de l'expérimentation d'un service de lavage pour tester les hypothèses

L'Expérimentation

Périmètre : CDC Grand Cubzaguais. 60 à 65 enfants équipés (milieux de garde et/ou famille)

Durée : 6 mois : octobre 2023 à fin avril 2024

Le service en test

- 1 Mise à disposition de couches lavables
- 2 Accompagnement
- 3 Prise en charge extérieure du lavage

Que vise-t-on ?

Sur le plan technique :

- > Déterminer les besoins réels des familles et milieux de garde en termes de nombre de couches (en fonction de l'âge de l'enfant), de rotation de lavage etc.
- > Valider le modèle de couche choisi
- > Valider le protocole de lavage
- > Identifier un système de points de dépôt/collecte efficient
- > Valider la pertinence d'un service de lavage
- > Affiner les coûts associés et les tonnages évités

Sur le plan comportemental :

- > Affiner notre connaissance des freins et leviers à l'adoption des couches lavables
- > Suivre l'évolution des représentations et des pratiques des unités sociales
- > Identifier les contraintes générées par un service de lavage
- > Identifier les facteurs clés de réussites et les points bloquants
- > Renforcer la proposition du futur service
- > Prioriser nos publics cibles
- > Construire un lien de confiance avec nos partenaires (CDC, RPE) et prestataires

Comptoir répar

Réparer plutôt que jeter :

Ordinateur, grille-pain, cafetière... nous sommes souvent tentés de nous débarrasser de nos objets dès qu'ils ne fonctionnent plus, et de les remplacer immédiatement. Cette surconsommation n'est pas soutenable pour notre planète ! Il existe une multitude de solutions pour faire réparer nos objets en panne ou cassés avant de les jeter. Réparer ses objets est un acte citoyen indispensable pour préserver notre environnement, réduire la quantité déchets et limiter l'exploitation des ressources naturelles.

Le Smicval, en partenariat avec l'association Renée, a lancé les comptoirs répar en octobre 2023 à l'occasion des Journées Nationales de la Réparation. Ces comptoirs répar ont eu lieu tous les mercredis au Smicval Market de Vayres (8 chemin de Videau). Les usagers, en prenant rendez-vous, pouvaient y apporter les appareils électriques et électroniques qu'ils souhaitaient faire réparer.

Le coût de la réparation (main d'œuvre) était compris dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères donc pris en charge par le Smicval. Seul le coût éventuel des pièces détachées restait à la charge de l'utilisateur.

Décentraliser la valorisation des végétaux, le pari gagnant du SMICVAL !

Depuis le 22 septembre 2022, les chauffeurs du Smicval détournent les végétaux des pôles recyclage vers trois parcelles agricoles. L'objectif est de rendre disponible la matière organique en circuit court, et d'en faire un levier de **relocalisation de la production alimentaire et de réduction des gaz à effet de serre.**

Aucun changement pour les usagers ! Ils continuent d'apporter leurs branchages dans les Pôles Recyclage. Une fois le caisson rempli, il est récupéré par les chauffeurs du Smicval pour être acheminé directement vers les parcelles.

Les végétaux sont déposés et massifiés avant d'organiser une campagne de broyage. Ensuite, le broyat est analysé par un organisme indépendant avant cession gratuite à l'agriculteur.



Ce nouveau service, qui vise la réduction des déchets, était en expérimentation jusqu'à la fin de l'année 2023. Suite à cela, le Smicval décidera de conserver ou pas ce service ou de le modifier. La suite en 2024 !

Le broyat est alors utilisé de diverses manières :

- > En mélange avec des effluents d'élevage pour en faire du compost ;
- > En apport direct sur le sol pour régénérer la fertilité du sol (principes du maraîchage sur sol vivant)

Le SMICVAL envisage de déployer plusieurs dizaines de sites sur l'ensemble du territoire, et d'avoir des plateformes d'accueil à moins de 5/10km des Pôles Recyclage, et ainsi accompagner et soutenir une agriculture de proximité, de qualité et durable.

En outre, décentraliser les végétaux permet de convertir les économies de carburant en énergie humaine et de développer de nouveaux métiers autour de la gestion de ces sites.

- > 6 nouvelles plateformes installées
- > 14 conventions de partenariat signées avec des agriculteurs (qui déboucheront vers des plateformes)

09 | Réduire massivement les tonnages

Programme Smicval Market

Les SMICVAL Markets, c'est une idée simple : ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! C'est pourquoi, **le réemploi, l'échange entre usagers sont mis à disposition gratuitement et sans condition d'accès**, dans des espaces dédiés au sein des Pôles Recyclage du SMICVAL.

- > **Mini-Smicval Market** dans les Pôles Recyclage
- > **SMICVAL Market de Vayres** inauguré en 2017
- > **SMICVAL Market de l'Estuaire** : ouverture prévisionnelle printemps 2025
- > **SMICVAL Market de Blaye** : achat terrain à venir / ouverture prévisionnelle 2026
- > **SMICVAL Market de libourne** : analyse des marchés en cours /ouverture prévisionnelle en 2026

Quand le réemploi, le don et le recyclage permettent la création d'emplois solidaires

Sur la zone d'activités Gironde Synergies de la Communauté de communes de l'Estuaire, à Reignac, un nouvel équipement comprenant notamment un SMICVAL MARKET sera ouvert aux professionnels et aux particuliers en 2025.

Mené **en collaboration entre la Communauté de Communes de l'Estuaire et le SMICVAL**, ce projet d'environ 4,2 millions € s'inspirera directement du SMICVAL MARKET de Vayres mais améliorera le modèle en y associant des espaces de développement d'activités créatrices d'emplois en réemployant les ressources du Smicval Market.

Un Smicval Market pour déposer et/ou prendre des objets ou des matériaux ; une maison des objets, un espace de sensibilisation aux pratiques durables pouvant accueillir du public, des animations ; une boutique et des ateliers de réparations et de réemploi (meubles, informatique, électroménagers) sur un terrain de 10 000 m² dont 1200 m² de bâtiments.

Un projet collaboratif

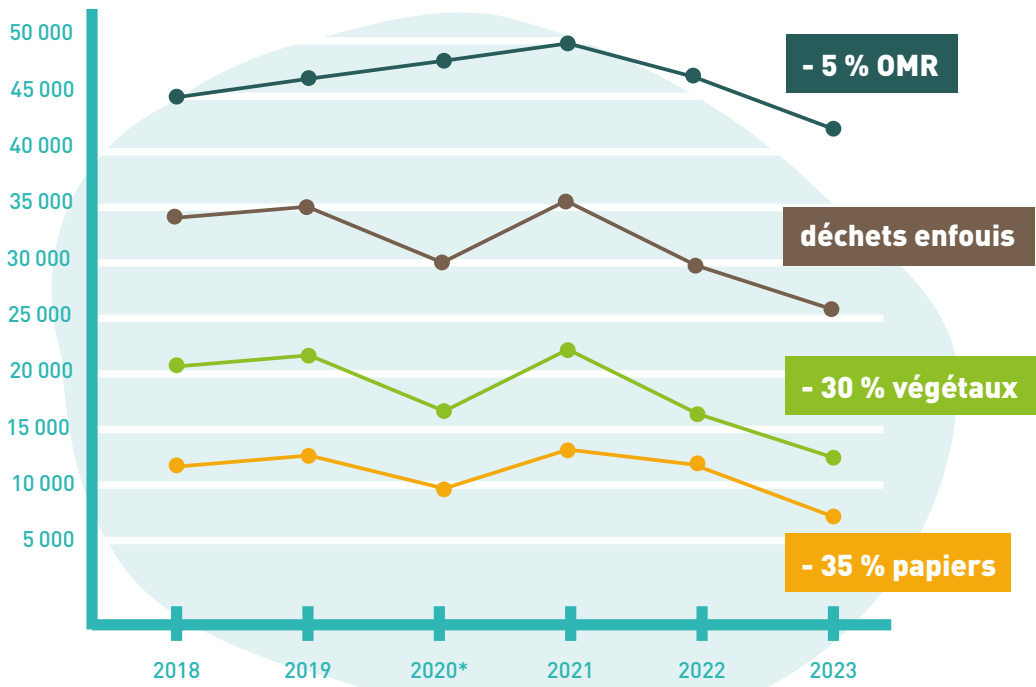
Ce projet présente un caractère innovant puisqu'il associe deux entités publiques dans la construction d'un projet commun.

Le principe de détourner les déchets apportés par les usagers du Smicval Market pour alimenter les ateliers hébergés par le bâtiment de la CCE est facilité par la connexion des espaces.

Les interactions entre les 2 bâtiments entraînent la mutualisation des espaces, tant dans une perspective de réduction des coûts d'investissement que de praticité pour les usagers et les agents.



Résultats de réduction 2023



* Fermeture des pôle recyclage suite confinement Covid

-35 % d'entrées en pôle recyclage*

*de juillet à décembre 2023

-14 % sur flux des pôles recyclage (hors végétaux) et -18 % (avec végétaux)

-10 % en 2023 versus 2022
sur la quantité totale de déchets

-65 Kg/an/hab
sur l'année

10 | Maîtriser le coût de traitement

Autonomie de traitement pour déchets résiduels

Ces dernières années, le SMICVAL et les structures gestionnaires des déchets ont constaté **une augmentation sans précédent du coût des traitements des déchets** en Gironde. Ceci est principalement dû à la position quasi monopolistique de VÉOLIA, détenteur et gestionnaire de pratiquement tous les sites de traitements des déchets en Gironde.

C'est pourquoi, le Smicval participe à deux projets complémentaires :

> **UVE (Unité de Valorisation Énergétique) avec 3 partenaires potentiels : Calitom - CC Haute Saintonge - Smicval**

Une étude de pré faisabilité à été lancée en 2023 : dimensionnement, implantation, environnement, besoins en réseaux, partenaires, ...

Pour 2024 : poursuite de l'étude et choix du mode de gestion et de gouvernance.



55 000 Tonnes de déchets par an sont enfouis dans un trou (casier) sur la commune de Lapouyade. D'ici 2035, les casiers seront pleins.



> **Groupement girondin des collectivités de traitement des déchets vers un projet commun d'autonomie de traitement sur les ordures ménagères résiduelles**

3 objectifs : ambition de réduction, solution à long terme avec gouvernance partagée, prix unique. Lancement de l'étude technique et de gouvernance.

Pour 2024 : poursuite des études sur l'Unité de valorisation énergétique de Bordeaux Métropole et choix de positionnement.

Groupeement girondin vers autonomie
15 EPCI girondines
Objectif effectif à 2028
Plus de 350 000 T

↔
Partage des tonnages et des prix de Charente avec le groupeement girondin

Calitom – Haute Saintonge Smicval
Ouverture prévisionnelle de l'UVE à 2029
120 000 tonnes au total dont 25 000 T pour le Smicval (obj à 2030)

Centre de tri : Trigironde

La SPL (Société Publique Locale) Trigironde a été créée en juin 2019 **avec 7 EPCI*** :

SMICVAL, SEMOCTOM, SMICOTOM, SICTOM, CDC MEDOC ESTUAIRE, CDC MEDULIENNE et CDC CONVERGENCE GARONNE

Le marché d'exploitation du centre de tri du Smicval et la gestion des refus du Smicval ont été transféré à Trigironde au 01/01/2023, avec la mise en place des Extensions des Consignes de tri en phase transitoire (avec notre centre de tri vieillissant).

Dès novembre 2023 le centre de tri du Smicval a été fermé et démantelé et le nouveau centre de tri finalisé.

Durant cette période et en attendant l'ouverture du nouveau centre, les emballages du secteur Libournais ont été transférés au SMD3, Centre de Tri de Coulounieix et les emballages du secteur de la Haute Gironde ont été transférés chez VALBOM.

**Etablissement Public de Coopération Intercommunale*

> l'activité du centre de tri concerne environ **520 000 habitants**

> L'ensemble du site présente une capacité de **34 000 tonnes d'emballages par an**

> Débit : **11 tonnes par heure**

> **25 emplois ont été créés en plus des 30 existants sur l'ancien centre.**



Centre de tri Trigironde

11 | Mettre en place un dispositif d'incitation économique

Pour une juste contribution des usagers en Pôle Recyclage

Le Smicval a mis en place un nouveau dispositif en Pôle Recyclage qui vise la juste contribution des usagers selon leur utilisation du service.

En effet, ce service est peu ou pas utilisé par une majorité d'usagers alors que d'autres l'utilisent de façon exagérée voire anormale.

Les nouvelles règles mises en place dès juillet 2023 :

- > Les 7 premiers passages sont inclus dans la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- > Une tarification différenciée selon les flux et dès le 8^e passage
- > Passage non comptabilisé pour les dons ou récupération d'objets et matériaux

Et pour favoriser l'acceptation et l'adaptation des usagers

- > Un accompagnement sur le terrain (renfort des agents valoristes) avec des outils de communication adaptés
- > Une offre de services globale proposant des solutions alternatives aux habitants (soutiens financiers, formations...)
- > Une période pédagogique de 6 mois de juillet à décembre 2023 durant laquelle les usagers bénéficient de leurs 7 passages (peu importe s'ils étaient déjà venus entre janvier et juillet 2023)

Au terme de ses 6 mois, un bilan a été réalisé et le dispositif a montré des résultats encourageants

Une fréquentation en baisse

Constat 1

On observe une baisse de fréquentation en 2023 :

- > -35% de juillet à décembre 2023 (par rapport à la même période en 2022)
- > -24% entre 2022 et 2023 (sur les années complètes).
- > L'évolution des usages s'est opérée très rapidement. La chute de fréquentation a permis plus de fluidité et un meilleur accompagnement des usagers.

Constat 2

Entre Juillet et Décembre 2023 :

- > 99% des usagers sont venus moins de 7 fois en Pôle Recyclage.
- > 83% des usagers sont venus moins de 4 fois en Pôle Recyclage.

Des usagers et des agents mieux accompagnés

Un accompagnement personnalisé

- > 100% des agents DEU, PR et Fabrique ont été formés et mobilisés pendant cette période de transition.
- > Une communication de proximité a été déployée auprès des habitants : 3 000 usagers ont bénéficié de conseils personnalisés
- > Avec le compte personnel Smicval, les usagers disposent d'une visibilité plus fine de leur nombre de passages.

Un changement de comportement autour du réemploi

- > 5722 usagers ont réalisé 27 016 passages en 2023 exclusivement pour du don et du réemploi, ce qui représente une hausse de 30% par rapport à 2022

Des tonnages en forte baisse et donc des coûts évités

Le changement d'usage a entraîné une baisse importante des tonnages sur l'ensemble des flux principaux, ce qui a permis d'éviter des coûts sur les principales prestations de service (transport et traitement) à hauteur de 605 000€ (alors même qu'ils avaient été estimés à 260 000€).

Ceci contribue à la maîtrise de la fiscalité pour l'ensemble du territoire.

Focus sur les professionnels

On constate une augmentation de la fréquentation du nombre d'usagers professionnels (+20%) et le nombre de passages professionnels (+5%) depuis la mise en place du dispositif tarifaire, une première depuis 3 ans !

Focus sur les communes

Nous constatons un **impact financier positif** confirmé sur le budget annuel des communes :

- > 63% des communes ont fait évoluer leurs pratiques et optimisé leurs passages (-797 passages entre 2023 et 2022)
- > 82% des communes ont vu leur facture diminuer par rapport à 2022, cela représente plus de 40 000 euros non facturés.



- > En 2022, **75% des usagers** (soit 74052 usagers) utilisant les services en Pôle Recyclage se sont présentés entre **1 et 7 fois par an**.
- > En 2022, **10% des usagers** (soit 7400 usagers) ont effectué plus de **15 passages par an**, représentant ainsi 40% des passages globaux.
- > En 2022, les professionnels payaient le service dès le 1^{er} passage en Pôles Recyclages. Aujourd'hui, le service leur est facturé à partir du 8^e passage soit une **baisse de 260 000 euros** sur leur facturation.
- > En 2022 et sur le territoire du Smicval l'identification des professionnels était de 5% alors que la moyenne nationale est de 15%.



12 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Clôture de l'expérimentation « 0 déchet, 100% citoyens »

Portée par le Smicval et Démocratie Ouverte, l'expérimentation « Territoire Zéro Déchet 100% Citoyen » a été lancée en 2021, avec l'objectif de co-décider un plan d'action citoyen dédié à réduire drastiquement la production de déchets au sein du territoire, en se basant sur la participation citoyenne directe. Les citoyennes et citoyens ont été impliqués.e.s depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à son évaluation, en passant par la mise en œuvre pratique de ces actions et leur essaimage à un maximum d'habitant.e.s du territoire. Une première!

Le panel a produit un plan d'actions lors d'une série d'ateliers. Trois actions, qui s'articulent entre elles, ont été formulées :

- Un kit d'engagement progressif dans le Zero Waste pour accompagner le changement de pratiques des citoyennes et citoyens ;
- La Plastic Attack, opération à mener dans les grandes surfaces pour lutter contre le suremballage et mettre les supermarchés face à leurs responsabilités dans la production et la récupération de ces emballages ;
- La Fête de la Gratuité, un événement festif, convivial et gratuit ayant pour objectif de valoriser l'action citoyenne en faveur du réemploi.

Une première équipe citoyenne a testé avec succès son concept de Fête de la Gratuité dans le tiers-lieu de La Dauge à St-André de Cubzac en novembre 2022 et a poursuivi l'essaimage du modèle en 2023.

Une seconde équipe a quant à elle mené une Plastic Attack au Carrefour de Libourne, partenaire de l'opération, en janvier 2023. Ce sont ainsi 250 personnes qui ont été rencontrées et informées de leurs droits, des changements de législation en cours et des solutions possibles à leur échelle!

L'expérimentation s'est clôturée au mois de mai 2023 par un événement festif avec tous les participants et la production de plusieurs rapports d'évaluation, dont un réalisé par NARRAU, acteur du secteur de la recherche. L'expérimentation a démontré sa capacité à créer de véritables dynamiques locales, à l'échelle des communes, qui permettent l'engagement de plus en plus de personnes et le partage de savoirs entre pairs.



Plastique Attack

Fête de la gratuité



Les Fêtes de la gratuité, ça continue !

C'est l'une des belles réussites de l'expérimentation « 0 déchet, 100% citoyens » : la création d'un collectif fort de citoyennes qui ont continué d'organiser des Fêtes de la gratuité sur le territoire du Smicval tout au long de l'année 2023. Ainsi ce sont 3 fêtes de la gratuité qui ont été portées par le collectif à la Possiblerie de Lapouyade, lors des Festivales sur Bourg et la Maison Troubadours à Libourne. Le Smicval poursuit son accompagnement du collectif, notamment par un soutien financier pour la location de salle et l'organisation d'ateliers avec des acteurs du territoire. Une vidéo de valorisation a également été produite pour mettre en valeur l'action (disponible sur la chaîne youtube du Smicval).

Les sciences comportementales au service du zero waste

En 2023, le Smicval a poursuivi sa démarche d'innovation en faisant appel à l'approche sociale et comportementale pour mieux comprendre les freins et leviers aux changements de comportements. Le Smicval a ainsi été lauréat en 2022/2023 avec LaBase, Laboratoire d'innovation publique en Gironde et Nouvelle-Aquitaine, de l'appel à défis « pour une action publique co-construite avec les usagers et les agents » (AAD), lancé par la Direction interministérielle de la Transformation Publique (DITP). Des financements qui ont notamment permis de mener des études sur le terrain sur la thématique du plastique, de la qualité du tri des restes alimentaires ou encore de mieux comprendre les freins à l'adoption des couches lavables. Des ateliers de co-construction et de co-design des nouveaux services ont également ponctué l'année (programme Ma commune ZW, service de couches lavables, accompagnement de la mise en place de la juste contribution en PR...).

Au total, ce sont près de 100 agents du Smicval et agents communaux qui ont été impliqués. Mais aussi 150 usager.es rencontrés sur le terrain et environ 40 élu.es et 30 acteur.rices du territoire (associations, professionnel.les de la petite enfance, enseignant.es etc.). Ces travaux ont ainsi permis de déboucher sur différentes expérimentations sur les 4 chantiers prioritaires, dont certaines ont démarré fin 2023.

Afin de capitaliser sur ces travaux et la dynamique globale d'innovation, le Smicval a initié une série de livrets de valorisation, mêlant à la fois apports théoriques de la compréhension actuelle de notre rapport aux déchets et des usages que nous en avons, mais aussi des retours d'expérience du syndicat sur les actions mises en œuvre.

Les 5 livrets thématiques sont accessibles sur le blog du Smicval :

- MOBILISATION : Comment mobiliser un territoire autour du Zero Waste ?
- BIODÉCHETS : Comment réduire les biodéchets sur un territoire ?
- AU JARDIN : Comment changer les comportements sur la tonte de jardin et les déchets verts ?
- PLASTIQUES : Comment impulser une dynamique de réduction des déchets plastiques sur un territoire
- RÉEMPLOI : Comment favoriser le réemploi pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement ? Retour d'expérience sur le concept de Smicval Market



12 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

La co-construction du Manifeste avec le territoire

Le **plastique à usage unique** fait partie des flux prioritaires sur lesquels le Smicval agit.

Poussé par une interpellation grandissante de nos habitantes et habitants, le Smicval a **coconstruit en 2023 un Manifeste contre les plastiques à usages unique et le suremballage avec les acteurs de son territoire.**

Objectif : s'attaquer aux causes et pas seulement aux conséquences.

45 acteurs du territoire (citoyen.ne.s, élu.e.s, associations, ...) ont répondu présents à l'invitation du Smicval et sont venus apporter leur contribution à ce projet.

10 actions ont ainsi été identifiées, à destination des industries agroalimentaire, hygiène, cosmétiques et détergents et du secteur de la grande distribution. Ce Manifeste compte aujourd'hui **plus de 10 000 signatures** et a fait l'objet de délibérations de soutien dans d'autres syndicats de déchets.

Le Manifeste sera porté nationalement par le Smicval auprès d'industriels du secteur agroalimentaire et du Ministère de la Transition écologique.



Campagne Manifeste

Des rencontres inter-écoles pour favoriser les échanges de bonnes pratiques

En 2023, le Smicval a lancé des groupes de partages (28 personnes) avec élu.es, enseignant.es, directeurs, parents d'élèves des écoles engagées dans le programme « Mon école Zero Waste ».

Objectifs :

- > Favoriser l'émulation entre écoles engagées en suscitant une mise en réseau
- > Impulser une dynamique de projet qui implique plus largement l'ensemble des parties prenantes de l'école : enseignants, mais aussi Mairie, personnel technique, élu.es, parents d'élèves, associations...



Rencontres inter-écoles

Consultation en ligne sur la consigne et le vrac

En 2023, nous avons consulté le territoire afin de faciliter la mise en place de solutions concrètes et accessibles à tou.te.s pour lutter contre le plastique à usage unique.

Une consultation en deux temps sur les thématiques suivantes :

- > Habitudes d'achat
- > Consigne
- > Vrac
- > Réduction des déchets plastiques
- > Eau
- > Perception du recyclage

Plus de 1000 personnes ont répondu à cette consultation !

Mini Festivals Zéro déchet, Zéro gaspillage

Cette année encore, le Smicval a accompagné 2 communes, **Bourg et Laruscade** dans l'organisation d'un mini festival. Ces événements ont pour objectif d'impulser une dynamique zéro déchet, zéro gaspillage, à l'échelle locale, de mobiliser et de fédérer les acteurs locaux, les commerçants, les élus, les agents de la commune, et les habitants autour de cette thématique.

L'implication de tous (associations, écoles, collèges, panel citoyen, maraîchers, commerçants...) est essentielle pour diffuser les bonnes pratiques dans une démarche de transition Zéro déchet, Zéro gaspillage : développement du compostage et du jardinage écologique, achats eco-responsable, lutte contre le gaspillage, zone de gratuité, repas locaux et zéro déchet...

Ces événements sont bien pilotés par les Communes avec un soutien du Smicval, dans le rôle de facilitateur pour identifier des acteurs et co-construire ensemble une riche programmation, afin d'amorcer un éco système et d'enclencher une dynamique durable.

Plus de 250 participants à ces 2 événements.



Une belle réussite qui permet de:

- > Mieux comprendre les usages, les habitudes, les freins et leviers de changement de comportement des habitant.e.s de notre territoire en lien avec la réduction du plastique
- > Nourrir la feuille de route de réduction des plastiques à usage unique sur le territoire en facilitant la mise en place de solutions concrètes et accessibles pour tous sur les champs d'action suivants: grande distribution & commerçants, vrac, consigne, eau, réduction & recyclage, mobilisation/lobbying.



12 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Formations jardinage écologique et gaspillage alimentaire

Bilan quantitatif 2023

- > **202** usagers au printemps, **187** usagers à l'automne. Total de 389 usagers.
- > **14** structures partenaires (+ 4 en 2023).
- > Sessions de 3h les samedis matins ou après-midis ; 22 au printemps + 22 à l'automne = 44 sur l'année (4 annulées à cause des intempéries).
- > **Nouveauté** = > organisation d'atelier mercredi après midi mais aussi 2 journées de formation dédiées aux personnes qui animent ces ateliers/formations afin de les aider à monter en compétence
- > **Une trentaine** de communes desservies sur le territoire,
- > **92%** des usagers formés et les formateurs apprécient ce service
- > **88%** indiquent avoir mis en application les conseils directement dans leur jardin ou dans leur cuisine (changement de comportement efficace par la montée en compétence des usagers);

Les ateliers qui ont eu le plus de succès sont la haie sèche et le broyat (utilisation au jardin, comment utiliser un broyeur, ...)

Formations référents de site

2 journées de formations pour des référents de site (agents communaux et des formateurs du territoire) ont été organisées. Elles sont soutenues par l'ADEME. Le thème était le compostage en établissement et la lutte contre le gaspillage alimentaire. En partenariat avec l'association Au Ras du Sol, ces formations sont mises en place pour la prévention et la valorisation de la matière organique sur place dans les écoles, les jardins partagés, etc.. Une trentaine de personnes a pu être formée sur l'année 2023 et a obtenu cette certification RNCP (répertoire national des certifications).

Dispositif Communes relais

51 communes du territoire distribuent des composteurs aux usagers du territoire avec une sensibilisation de 15 mn à 1h selon les communes. En 2023 ce sont **863 composteurs** qui ont été distribués. 2 formations ont été mises en place à l'automne 2023 afin d'accompagner les élus et agents aux techniques de base sur le compostage avec la CCE et la commune de Néac.

Programme « Ma Commune ZW » : élus et agents ont fait le bilan

3 ateliers avec élus et agents se sont déroulés fin 2022/début 2023

Les objectifs de ces ateliers étaient de faire un bilan des engagements de chaque commune, se projeter sur des thématiques ciblées et travailler sur une feuille de route au plus proche des besoins.

Les communes présentes représentées par des binômes Elu/Agent (44 personnes) ont ainsi participé à un processus d'intelligence collective et de co-construction leur permettant de faire le bilan de leurs actions Zéro Waste, de prendre de nouveaux engagements et de faire connaissance pour initier un réseau de partage.

Un des ateliers a permis d'approfondir l'une des thématiques « **Comment créer un éco système local, en intégrant les parties prenantes, au sein de sa commune** ».

Avec un retour d'expérience et le témoignage de la commune de l'zon, très engagée sur le territoire.

Était présent Timothée DUVERGER, « grand témoin de la matinée », spécialiste de l'ESS et du développement durable.

4 initiatives phares de communes engagées :

Commune de Laruscade : une initiative remarquable en matière de traitement de la matière organique qui a été accompagnée par le Smicval.

La mobilisation de la commune et de ses agents (espaces verts et cantine) est telle que les composteurs que nous avons distribués ne suffisent pas pour traiter l'ensemble de la Matière Organique produite par la préparation et les restes de repas de la cantine..

L'espace qui a été créé uniquement avec des matériaux réemployés, se composent de :

- > 3 composteurs 600L distribués par le Smicval ;
- > 2 bacs supplémentaires créés par les services de la mairie ;
- > Un poulailler ;
- > Des lombricomposteurs de 800L fourni par Happy Vers (basé à Reignac).

Avec tout ça, la commune valorise 100% de la matière organique de l'école primaire et maternelle et a pu créer un jardin pédagogique. Le site a pu être labellisé « Site Vitrine » validant la démarche qualité du projet selon le référentiel du Réseau Compost Citoyen (décembre 2023).



Commune de Saint Médard de Guizières : Un projet de jardin partagé a été lancé avec Le Jardin de la Rose Guiziéroise. Des ateliers de jardinage sont proposés aux habitants et le compostage des restes alimentaires de la cantine scolaire a été mis en place.

Commune de Moulin Neuf : en partenariat avec le Smicval et C'est un jardin (association de jardinage) qui organise des ateliers pour accompagner au changement les usagers, un projet de compostage partagé à été lancé entre la Mairie, l'École, le centre de loisirs et l'Ehpad Les Vignes. Et des animations intergénérationnelles ont été organisées.

Commune de St André de Cubzac : en partenariat avec le SMICVAL, les jardins de Lucia, Au ras du Sol et l'école Bertrand Cabane, un nouveau composteur a été mis en place pour accueillir les restes alimentaires des 2 cantines scolaires et de nombreuses animations et ateliers ont été organisés sur la découverte du jardin, des outils, les semis, le compost auprès des enfants des 4 écoles de la commune.

Chiffres sensibilisation 2023

(avec fermeture centre de tri et arrêt des visites dès le mois de juin)



861

visiteurs

(dont 760 visiteurs d'établissements engagés)



926

personnes sensibilisées

(écoles Zéro Déchet, Zéro gaspi) + 1438 personnes sensibilisées (autres structures)



9

établissements scolaires engagés sur l'année scolaire 2022/2023

(5 écoles, 1 collège, 1 lycée, 1 IME, 1 MFR)

13 | La qualité, notre engagement du service public

Nos engagements vis à vis de l'utilisateur

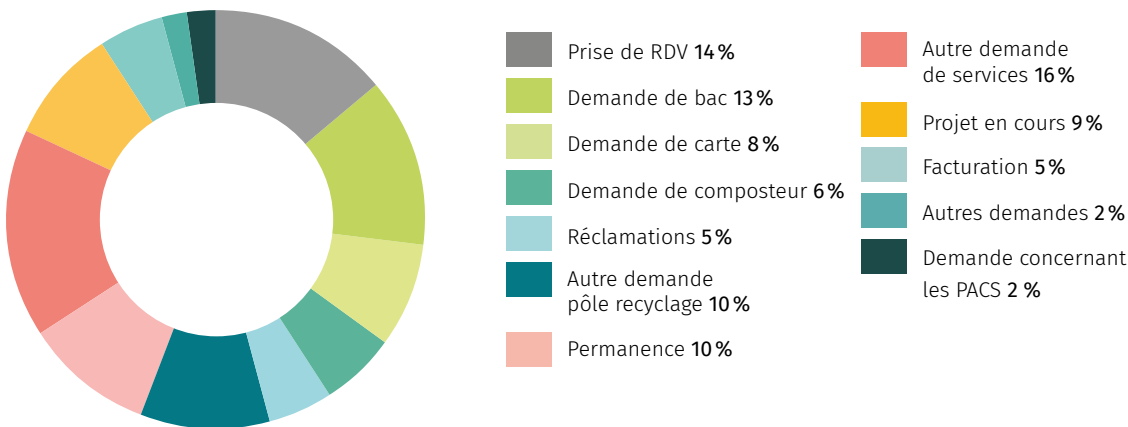
Améliorer l'expérience usager pour lui garantir des services et un accueil de qualité

Lui accorder une écoute active pour lui apporter une réponse personnalisée

L'accompagner dans son parcours vers le nouveau service public

Lui faire prendre conscience de son rôle majeur pour la maîtrise des risques et impacts

Analyse des demandes des usagers



Expérience Usagers

Suite à la mise en place de « la juste contribution des usagers en Pôle Recyclage », les usagers ont la possibilité de suivre leurs passages en pôle recyclage sur leur espace personnel et donc d'être autonome dans la gestion de leurs apports. Cependant le **service « Expérience Usager »** a mis en place l'envoi d'une alerte par mail au 4^e et 7^e passage.

Concernant la prise en charge des **appels téléphoniques**, le taux moyen est en **nette amélioration** (+25 points entre 2022 (60%) et 2023 (75%)), à la suite de l'augmentation des effectifs et la réorganisation du service.

De plus, en 2023 **l'outil téléphonique** a été modifié pour permettre aux usagers d'avoir des réponses 24h/24 à des questions simples comme les horaires d'ouvertures de nos accueils physiques ou les journées sur rendez-vous en pôle recyclage.

Ce nouvel outil permet également à chacun **d'être recontacté** en cas de forte affluence de nos services s'il le souhaite.



80 922
appels sur l'année
(+9 % par rapport à 2022)

3 731
mails traités
(+15% par rapport à 2022)

9 009
ouvertures d'espace personnel
(Extranet)

7 024 personnes
ont été accueillies sur nos sites
(+13 % par rapport à 2022)



14 | Stratégie et actions de communication

La stratégie de communication a été pensée pour accompagner le projet politique du territoire. Elle tient compte des changements profonds que vit le Smicval. Elle s'articule avec tout le volet de mobilisation du territoire. En posant un cadre solide et défini, elle permet de piloter efficacement l'ensemble des actions de communication sur le territoire. Elle permet ainsi de déployer une communication impactante, positive, puissante et engagée... qu'on pourrait presque qualifier de militante.

Les 3 axes de communication



1 Qualité de service : perçue par les habitants

Maintenir nos engagements de qualité de service :

- > Équiper 100% des usagers du Smicval
- > Vider 100% des bacs et bornes et laisser les lieux propres
- > Proposer une solution à tous les usagers pour déposer leurs matériaux
- > Répondre à 100% des demandes et réclamations

Que chercher-t-on à montrer ?

Réalité, quotidien, opérations spécifiques et institutionnelles



2 Basculer progressivement le territoire dans NéoSmicval, le nouveau service public Zéro déchet Zéro gaspillage

Déployer la démarche zéro déchet zéro gaspillage définie dans le projet politique IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction drastique de leurs déchets et apporter une solution à tous les habitants (NéoSmicval est sa traduction opérationnelle votée le 6 septembre 2022)

Que cherche-t-on à montrer ? la nouvelle offre de service en pôles recyclage, le déploiement de la collecte en point d'apport de proximité, la mise en œuvre et l'accompagnement des chantiers (plastiques, végétaux, matière organique, textiles sanitaires, tout venant, déploiement du programme des Smicval Market et des mini-SMK)).



3 Mieux vivre ensemble sur le territoire : montrer ce futur désirable/souhaitable

Créer et/ou renforcer les liens avec les cibles pour mieux **enclencher le basculement du territoire vers un nouveau service public NéoSmicval**

Que cherche-t-on à montrer ? Redonner aux habitants le pouvoir de mieux vivre et de prendre une juste part à la transition écologique. Cette transformation est l'affaire de tous. Les efforts devront être partagés avec les producteurs industriels, la grande distribution et l'État.

Les cibles : à qui s'adresse-t-on ?

Les agents SMICVAL

Il est essentiel de rappeler qu'une communication interne est un préalable indispensable à une communication externe fluide et efficace. La communication interne sera réalisée en parallèle et/ou en amont de l'action de communication externe. Il est important de rappeler que plus de 80 % du personnel habitent sur le territoire du Smicval. Il a un rôle ambassadeur/ collaborateur indispensable pour le déploiement du projet NéoSmicval.

Les usagers

De manière générale et compte tenu des missions de service public du SMICVAL, l'utilisateur doit être considéré comme la première cible des actions de communication externe du SMICVAL.

- Habitants demandeurs d'emploi : disponibles +, sensibles aux enjeux de développement du territoire
- Habitants âgés de + de 65 ans : disponibles +, sensibles aux enjeux de transmission
- Habitants âgés de 18-35 ans : sensibles aux enjeux de développement du territoire et de transition

Associations citoyens engagés

Ces cibles sont liées au développement des actions et projets en lien avec NéoSmicval et :

- Le mieux vivre ensemble,
- Le développement de circuits courts (ex : consigne, vrac etc)
- Le développement d'emplois locaux non délocalisables (ex : réseau de coutrières, test couches lavables dans les crèches etc.).
- Le soutien agricole/ maraichage en améliorant l'accès aux ressources productives tels que les végétaux et biodéchets
- le développement d'actions citoyennes «plastic attacks»



Guide tarification Pôle recyclage



Les messages-clé :
que cherche-t-on à dire ?

Notre finalité est la réduction à la source des déchets.

Nos objectifs sont :

- > d'engager l'écosystème du Smicval dans une démarche Zero Waste
 - > de montrer que la dynamique Zero Waste est un véritable projet de territoire qui va bien au-delà de la simple thématique de la « gestion des déchets ».
 - En effet, la démarche Zero Waste :
 - > dynamise notre territoire (développe les circuits courts, relocalise l'emploi, facilite la résilience des territoires...)
 - > assure une meilleure qualité de vie (alimentation saine, locale, de saison, bio, une meilleure santé, préserve la biodiversité, + de lien social, mise en valeur d'activités manuelle et créativité...)
 - > permet de tendre vers une sobriété heureuse (meilleure qualité de vie, mode de vie durable, simplicité, sobriété...)
- Il s'agit donc, à travers ce message, d'initier des bascules vers une démarche plus globale.

Ligne éditoriale

Dans l'ensemble des contenus et outils produits en 2023, nous adopterons un **ton pédagogique, positif, engageant et encourageant**. Nous veillerons à ne pas tomber dans une posture moralisatrice.

En effet, le fait de « faire » une première petite action aura un impact significatif sur la réalisation d'actions suivantes.

Plutôt que de prôner un changement radical et risquer de « perdre » une partie de nos cibles, nous accompagnerons chaque « petit pas », pour qu'il débouche sur des pas de plus en plus grands.

- > Raconter des **histoires positives et enthousiasmantes**.

Nous aurons pour objectifs d'une part d'**incarner** davantage (par les gens qui font) l'action du Smicval et d'autre part d'**humaniser** notre communication.

La question du genre

La bascule vers le Zero Waste est un véritable changement sociétal qui transforme en profondeur les modes de vie.

La sur-représentation des femmes est frappante au sein de la communauté Zero Waste. Cette sur-représentation se vérifie également en analysant les données démographiques liées à nos communautés sur les réseaux sociaux (75% de nos communautés sont des femmes sur Facebook et Instagram).

Il apparaît essentiel d'intégrer cette dimension dans le déploiement de la stratégie de communication externe du SMICVAL : comment faire en sorte que nos messages atteignent bien l'intégralité de nos cibles ? Comment impliquer également les hommes dans le basculement vers la démarche Zero Waste ? Cette question est primordiale si le SMICVAL souhaite effectuer une transition réellement inclusive.

Stratégie de contenus

Pour 2023, nous nous concentrerons sur l'accompagnement de la phase opérationnelle de Néo Smicval :

- > Rédaction de contenus en ligne (newsletters, site internet, extranet, boîte à outils des élus, réseaux sociaux, mailings...)
- > Réalisation de vidéos explicatives (TI en PR + Collecte en point d'apport de proximité)
- > Illustrations et infographies sur les chantiers/projets (végétaux, restes alimentaires, textiles sanitaires, tout venant, plastiques, programme SMK, transformations collecte et en PR etc.)
- > Rencontres sur le terrain (réunions publiques, de quartier, porte à porte etc.)
- > Photothèques

Les 4 thématiques (ou chantiers) prioritaires sont :

- > Plastique & emballages jetables
- > Déchets enfouis en PR
- > La matière organique : restes alimentaires, détournement des végétaux chez les professionnels de l'agriculture, jardinage écologique, compostage etc.
- > Textiles sanitaires : couches lavables, culottes menstruelle, lingettes lavables etc.

Les thématiques à aborder qui découlent des chantiers sont :

- > Plastique et emballages jetables
- > Gaspillage alimentaire
- > Réutilisation et réemploi
- > Biodéchets
- > Végétaux et jardinage écologique
- > Textiles sanitaires réutilisables
- > (Dé)consommation durable (circuits courts, maraîchers locaux...)
- > Tri à la source
- > Recyclage
- > Bien-être et sobriété
- > SMK existant et à venir (mini-smk et Kamikatsu)
- > Concertation avec les citoyens

Ligne directrice : informer et inciter à l'action (petits et grands pas).

Ces contenus et outils seront destinés à nos cibles externes (usagers/mairies/associations) et nos cibles internes (agents).



Canaux de communication

Les canaux de communication qu'utilise le SMICVAL :

Digital

- > Site Internet + blog
- > Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Tik Tok
- > Newsletter
- > Relations presse (presse en ligne)
- > Mailing
- > SMS
- > Panneaux numériques des PR
- > Outils numériques des mairies et intercommunalités

Hors ligne

- > Relations presse (presse écrite)
- > Standard téléphonique (DEU)
- > Événements (festival ZZ, Ateliers Zéro Déchet animés par la Fabrique Zero Waste dans le cadre d'opérations spéciales de sensibilisation, Visites du site de Saint Denis de Pile...)
- > Événements internes (Fête du SMICVAL, vœux...)



14 | Stratégie et actions de communication

Les réseaux sociaux

De façon globale, le Smicval est une des rares collectivités en France à disposer d'une présence digitale aussi aboutie et développée.



14 746 followers
+ 20% en un an

Smicval
@smicval · Communauté
Envoyer un message

À propos
Le SMICVAL Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais et de la Haute-Gironde exerce les compétences de Collecte et Tr... Afficher la suite



2 131 followers
+ 10% en un an

Instagram



274 followers

SMICVAL
16 777 Tweets

SMICVAL
@smicval

Twitter



2 941 followers
+ 45% en un an

LinkedIn



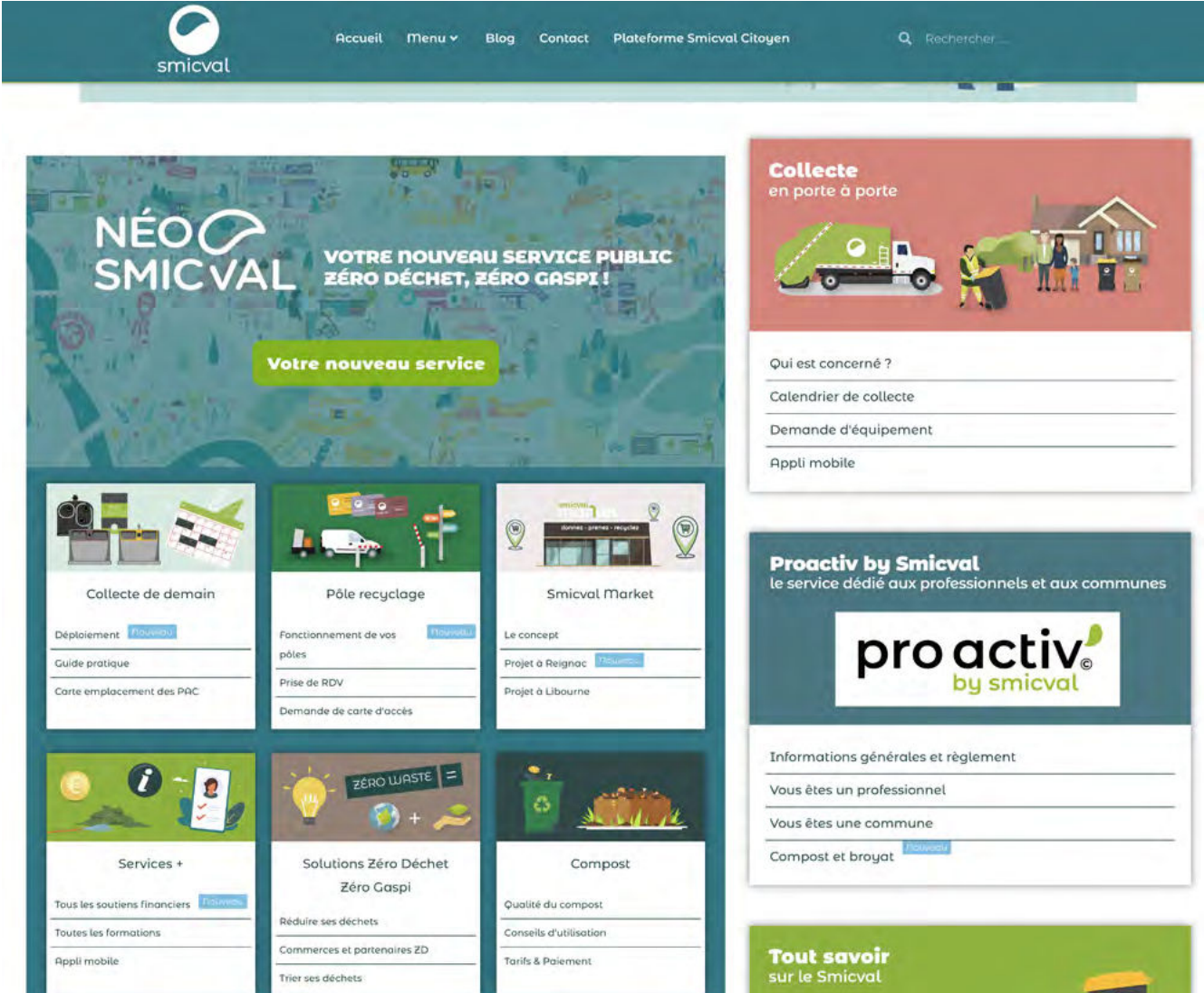
149 followers

TikTok

Site Internet et application mobile

Un site totalement transformé en 2023

192 000
visites de site internet



Page d'accueil du site internet

Newsletters

- Cible élus :**
- > 4 newsletters
 - > Taux de livraison moyen 98.5 %
 - > Taux d'ouverture moyen 52.5 %
- Cible usagers :**
- > 4 newsletters
 - > Taux de livraison moyen 88 %
 - > Taux d'ouverture moyen 39 %

Connexions

- > 67 % depuis mobile
 - > 30.7 % depuis leur ordinateur
 - > 2.3 % depuis leur tablette
- Les pages les plus consultées :**
- > prise de RDV en pôle recyclage/espace personnel
 - > calendrier de collecte
 - > Smicval Market
 - > Les services

15 | Protéger les femmes, les hommes et l'environnement

CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

L'année 2023 a été marquée par une pluviométrie record, facteur impactant pour la gestion des lixiviats, dont les effets seront répercutés en 2024. Aucun débordement des bassins n'est à déplorer malgré ces conditions extrêmes, cela grâce à la vigilance et l'anticipation des équipes.

Après deux années consécutives de baisse de plus de 40% entre 2020 et 2021 et plus de 14% entre 2021 et 2022, le **volume de lixiviats traité** sur les deux CET a encore une fois diminué de façon significative avec **- 24%** entre 2022 et 2023. L'impact financier est quant à lui un peu moins important, - 18% par rapport à 2022, du fait d'une révision des prix du marché.

Les campagnes de traitement ont permis de vider la totalité des bassins tout en garantissant une conformité des rejets. La production de lixiviats sur le CET de Petit Palais semble ralentir après plus de 20 années de post-exploitation, tendance à suivre.



Maîtrise des situations d'urgence

Les pôles recyclage ont fait l'objet de tests de situation d'urgence avec, pour cette année, un travail sur la thématique de la maîtrise environnementale en cas de déversement de substances polluantes sur nos sites.

Originalité cette année, un test sur la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire a été réalisé sur le site de St Giron, site situé dans une commune intégrée au Plan Particulier d'Intervention du CNPE du Blayais. L'objectif, s'assurer en cas d'alerte que chacun puisse avoir l'information rapidement et se mette en sécurité au plus vite.

Ces tests permettent de vérifier l'adéquation de nos moyens matériels mais aussi de garantir la maîtrise de la conduite à tenir par nos agents et prestataires qui interviennent sur nos sites. Depuis 2023, le service QSE travaille en collaboration avec des agents valoriste des Pôles Recyclage, sur des missions spécifiques QSE, la réalisation des tests de situations d'urgence en fait partie. Les agents s'impliquent, une belle réussite !

Situation d'urgence

Le traitement des lixiviats		
	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
⚙️	Osmose inverse	Traitement Biologique
📅	Campagne de 2 mois	Campagne de 3 mois
💧	1 759 m³ traités (2 488 en 2022 soit -52%)	3 170 m³ traités (4180 en 2022 soit -24%)
💶	43 093 € (-28% par rapport à 2022)	38 681 € (-2% par rapport à 2022)



CET Saint-Girons

Triple certification



Notre engagement dans cette démarche volontaire se poursuit avec la tenue du dernier audit de suivi du 2^e cycle de la triple certification avant renouvellement prévu en 2024.

Réalisé en mai 2023 sur 4 journées, notre Système de Management intégré a été passé au crible de l'auditrice AFNOR, sur la base des référentiels : ISO 9001 pour la Qualité / ISO 45 001 pour la Santé Sécurité / ISO 14001 pour l'Environnement.

Les deux Non-conformités (NC) Mineures identifiées en 2022 ont toutes été levées. Trois nouvelles, mineures toujours, ont été identifiées, nous permettant de renforcer encore plus notre système par la mise en œuvre des actions correctives. Elles seront à lever de façon officielle lors du prochain audit de suivi en avril 2024.

Seize points sensibles (PS) ont à nouveau été identifiés lors de l'audit. A fin 2023, 80% de ces points **ont été traités et soldés**. Des actions de mises en conformité ont également été définies pour les PS restants et sont en cours de finalisation.

La certification c'est aussi mettre en lumière nos forces et à ce titre, l'auditrice a relevé **neufs points forts** ! Ils se réfèrent notamment au bon pilotage de notre système de management intégré, à la maîtrise opérationnelle de nos activités, à la gestion des contrôles réglementaires, à la bonne tenue de nos sites, à notre dynamique d'actions de maîtrise des risques (analyse systématique des événements QSE et mise en place des échauffements par exemple) et également à notre démarche en faveur de la culture QSE. Une reconnaissance pour l'implication du collectif !

Notre engagement pour l'amélioration continue reste fort, c'est pour cela que la certification sera proposée au renouvellement en 2024 sur la base de la nouvelle cartographie des processus revue en 2023 en cohérence avec NéoSmicval, toujours sur l'ensemble de nos actifs et l'ensemble de nos sites.

15 | Protéger les femmes, les hommes et l'environnement

Politique Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Notre politique QSE a été revue et validée en 2023 !

La **politique Qualité Sécurité et Environnement (QSE)** est indispensable aux organisations inscrites dans une **démarche d'amélioration continue**. Elle permet de définir le chemin à emprunter à court et moyen terme avec des objectifs bien précis.

Le Smicval s'appuie sur sa colonne vertébrale, le système de management intégré Qualité Sécurité et Environnement (QSE), pour son pilotage quotidien mais aussi dans la mise en œuvre des projets et transformations.

Cette politique QSE marque de façon significative, l'engagement dans la **démarche appréciative** en faveur du changement de comportement. **Les agents sont au cœur du dispositif qui consiste à valoriser les réussites et succès et à s'appuyer sur nos talents et forces**. Une méthode innovante et dynamisante qui fait ses preuves.

Voici nos engagements QSE :

> **Environnement** : Agir contre le réchauffement climatique, optimiser nos consommations en eau et garantir la qualité de nos rejets, Favoriser la réduction et le tri des déchets, Faire preuve de sobriété dans nos achats.

> **Agent**: Réduire la pénibilité au travail et l'impact des conditions de travail, Clarifier, harmoniser nos consignes QSE et les faire appliquer, Renforcer l'accompagnement des agents, S'assurer du bon état, de la disponibilité et de la sécurité du matériel, Favoriser le bien-être au travail et gérer les Risques Psychosociaux.

> **Usager** : Améliorer l'expérience usager pour lui garantir des services et un accueil de qualité, lui accorder une écoute active, l'accompagner dans son parcours, lui faire prendre conscience de son rôle majeur à jouer pour la maîtrise des risques et impacts.

Santé Sécurité 2023

Toutes les actions menées ces dernières années en faveur du changement de comportement et pour la maîtrise des conditions de travail portent leurs fruits, puisque pour la seconde année consécutive la fréquence et la gravité des accidents enregistrent à nouveau une baisse. En effet, la **fréquence des accidents** enregistre une **baisse de 5% en 2023** et la **gravité** quant à elle **diminue de 20%**.

A savoir que le nombre d'évènements non souhaités (EVNS) identifiés a quant à lui augmenté de 10%. Les EVNS concernent les accidents matériels, les presque accidents, les accidents de trajet, les accidents bénins et accidents de service, sur les 3 domaines (QSE). Leur analyse est essentielle pour éviter que d'autres évènements ne se produisent et de façon plus grave. Notre objectif n'est donc pas de ralentir cette dynamique de signalement des EVNS, mais d'en favoriser la remontée pour analyse. Objectif atteint.

Ces chiffres sur l'accidentologie dont la tendance est positive restent tout de même insatisfaisants. Nos agents se blessent encore trop souvent et trop gravement.

Ce sujet reste notre priorité et notre engagement est total !

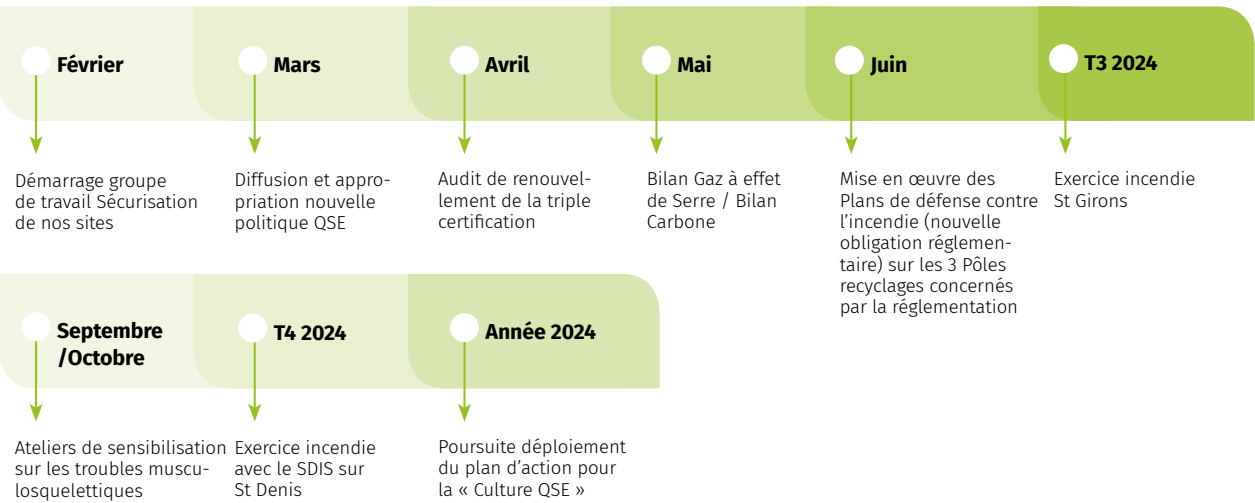
Les grandes actions 2023 au profit de la **maîtrise des situations de travail** :

- > Mise en place de modules de formation nouveaux équipements / métiers
- > Renforcement des règles de sécurité pour les risques identifiés comme prioritaires
- > Etude ergonomique sur le poste de travail d'agent valoriste
- > Campagne de mesures d'exposition professionnelle : bruit / chimiques / vibrations
- > Mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (nouveaux métiers et métiers en transformation)

Le démarrage de la **collecte en points d'apports collectifs**, qui permet de **réduire la pénibilité au travail** de nos agents de collecte en porte à porte et de **diminuer le risque d'accident**, a fait l'objet d'une démarche de maîtrise des risques associés tout au long du processus de mise en œuvre. L'accompagnement et la formation des agents vers ces nouveaux métiers se poursuit.

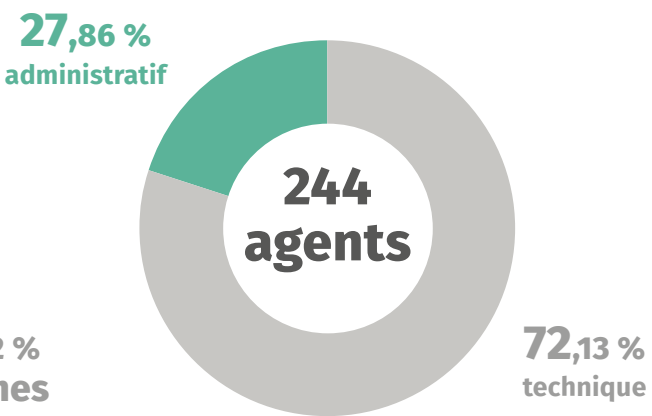
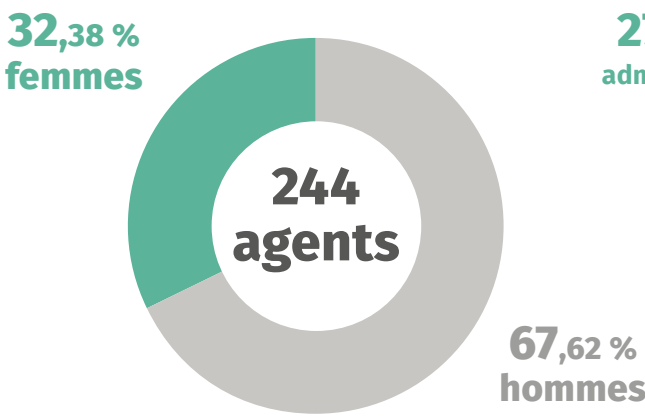
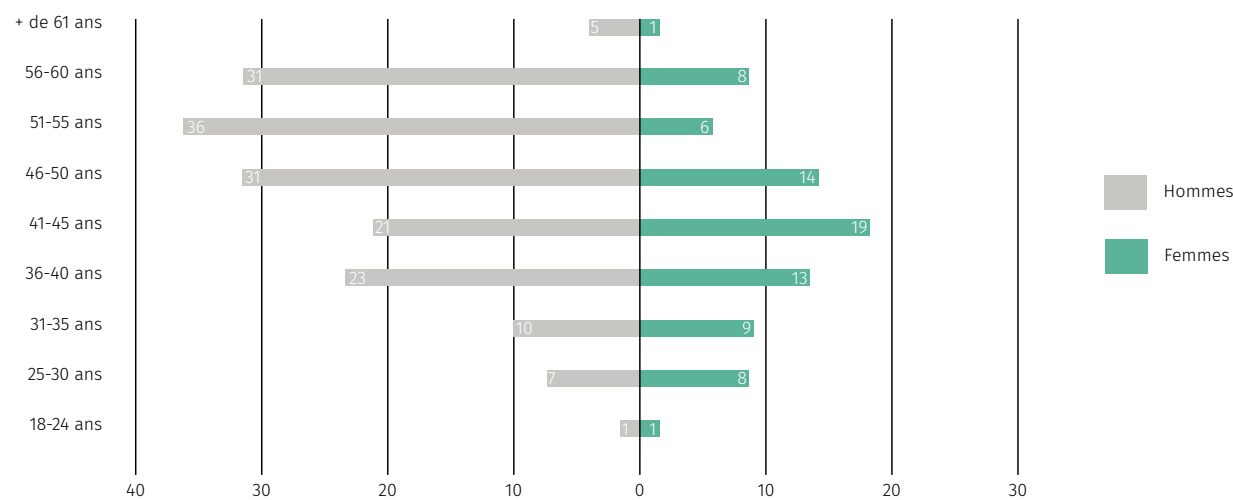


Projets / Actions phares 2024



16 | Ressources humaines

Pyramide des âges 2023



Actions réalisées en 2023

L'accompagnement individualisé

En matière de santé, l'année 2023 est marquée par un contexte médical difficile en raison d'une discontinuité de service de la part du service santé du Centre de Gestion. Le turn-over des médecins génère des difficultés en matière de suivi des cas individuels. Pour autant, **86 visites médicales** ont pu être réalisées afin de définir les aptitudes, les restrictions médicales et/ou aménagement de poste adéquates.

En complément de ce service, **37 expertises médicales** ont été réalisées auprès de médecins experts agréés.

La stratégie de ré-onboarding mise en œuvre en 2022 s'est poursuivie cette année permettant à de nouveaux collaborateurs, éloignés de l'emploi en raison de problèmes médicaux, de pouvoir poursuivre une nouvelle activité professionnelle.

Le partenariat avec le **Service Social Inter-Entreprises** s'est renforcé avec la mise en œuvre de plusieurs ateliers collectifs et des bulletins d'informations bimestriels. Ainsi, ce sont 51 agents qui ont été accompagnés en 2023 dont 38 nouveaux.

Une écoute psychologique est toujours disponible pour les agents qui souhaitent un espace de parole avec un psychologue du travail tenu au secret professionnel. Ces échanges téléphoniques peuvent permettre d'apaiser des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité, ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées dans un cadre neutre et bienveillant.



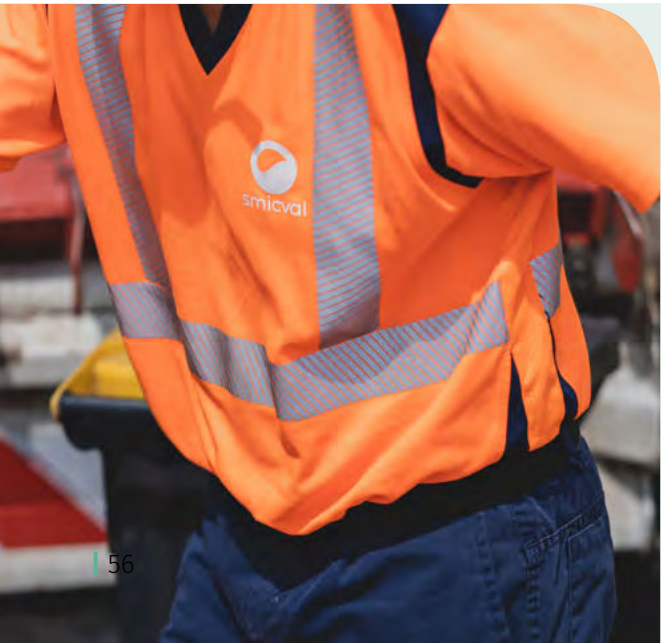
Transformation managériale - Démarche SMILE

Poursuite de la démarche SMILE, visant à transformer les manières de travailler et favoriser l'agilité de l'organisation pour porter les grandes évolutions à venir en donnant le pouvoir d'agir et de décider à chacun.e.

L'année 2023 a été orientée autour de l'intégration des formations dans la pratique managériale avec la mise en place de sessions de retour d'expérience (REX) entre chaque module de formation favorisant la mise en action.

Cette 2^e année a permis d'appréhender et mesurer les compétences attendues dans le référentiel de manager coach facilitateur qui avait été coconstruit en amont du parcours de formation. L'année 2024 sera quant à elle orientée sur la mise en action des équipes.

Au-delà de la transformation managériale, la démarche SMILE et sa feuille de route visent notamment à développer la culture Zero Waste. Aussi, la journée thématique expérimentée en 2022 a été déployée tout au long de l'année 2023 et a permis aux collègues de vivre une journée d'immersion (visite Lapouyade, ateliers ZW, fresque des déchets) pour mieux comprendre les enjeux de la réduction des déchets et ainsi développer une meilleure maîtrise du projet IMPACT.



Organigramme 2023



Développement des compétences

Des formations métiers se sont déroulées pour continuer d'accompagner la mise à jour et l'évolution des compétences des collaborateurs.

La spécificité des métiers nécessite une mise à jour régulière de compétences notamment technique comme la formation continue obligatoire (FCO) pour les chauffeurs mais également pour les compétences spécifiques de grutiers qui se développent avec le nouveau modèle de collecte.

Les formations de prévention comme Sauveteur Secouriste du Travail (SST), manipulation extincteur sont également très développées. Des formations plus spécifiques comme la qualification soudure ont également été mises en œuvre.

La démarche d'accompagnement des agents valoristes ainsi que des agents d'accueil physique et téléphonique se poursuit régulièrement depuis 2019. En 2023, c'est pour la mise en œuvre de la Tarification Incitative en pôle recyclage que les équipes des Pôles Recyclage et de la Direction Expérience Usager ont été accompagnées. Ces formations ont également intégré les membres de la fabrique Zero Waste et les conseillers Néosmicval nouvellement recrutés.

L'acquisition des fondamentaux des marchés publics se poursuit avec les nouveaux collaborateurs toujours dans un contexte tendu et très réglementé.

Enfin, le travail d'identification des parcours de formation dans le cadre de l'évolution des métiers se structure fin 2023.

Transformation des métiers

Après la phase de préparation et modélisation du nouveau modèle de collecte, la phase de modélisation de l'adaptation des moyens humains et des parcours individuels a été pilotée par l'équipe RH.

Cela a nécessité de rencontrer les collaborateurs afin de partager avec eux sur le projet et sur leur avenir au sein du smicval.

Pour rappel, la collecte en porte à porte va laisser sa place à la collecte en point d'apport collectif permettant ainsi d'agir sur la pénibilité importante que représente le métier de ripeur.

C'est ainsi plus d'une cinquantaine de rendez-vous qui ont posé les bases d'un travail de « sur mesure » afin de faire correspondre au mieux les souhaits des collaborateurs, les besoins modélisés sur les métiers de demain (évolution ou nouveau métier) ainsi que le timing de déploiement.

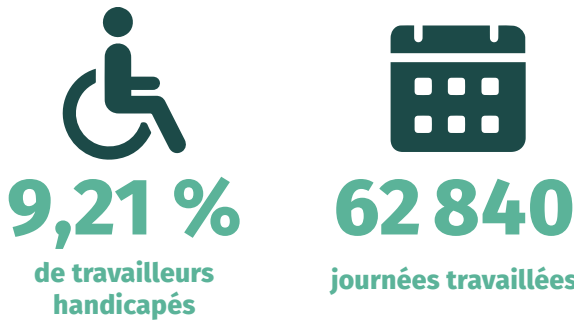
Les premières bascules de métier se sont opérées au cours du 2^e semestre 2023 sur des nouveaux métiers : maintenance, entretien et collecte des points d'apport collectifs (PAC), collecte des foyers à collecte adaptée (FCA) ou sur des métiers en évolution : grutiers, collecte des restes alimentaires, agent d'accueil, agent de facturation. Ce n'est que le début de cette démarche d'accompagnement de grande ampleur qui va se développer durant l'année 2024 avec l'identification de nouveaux métiers autour du Zero Waste par exemple.



Les agents du Smicval accomplissent leur mission de service public 24h/24h et 365 jours par an



Indicateurs



Promotion sociale



Instances



Le dialogue social c'est aussi un engagement fort à maintenir le contrat social et conduire le progrès social, cela va au-delà des instances réglementaires au travers des conférences du dialogue social ainsi que d'autres temps de travail et d'échanges comme le travail sur les nouveaux métiers.

*CST : Comité Social Territorial

**F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail



En 2021, ce sont 300 ETP (93% des emplois) qui ont été générés dans le territoire du Smicval
(source : Bilan d'impact territorial 2022 réalisé par IN FRANCE)

Effectifs & Mouvements de personnels

490 collaborateurs différents ont été présents, au moins une journée en 2023 afin d'assurer la continuité du service public (soit 334.7 équivalents temps plein (ETP)). Cette hausse s'explique notamment par les équipes de renfort déployées pour permettre d'accompagner en proximité des usagers lors de la mise en place des actions de la nouvelle offre de service NéoSMICVAL ou encore d'assurer des besoins techniques de transition.

La dynamique des mouvements de personnels se maintient avec l'intégration de **33 nouveaux collaborateurs**. Ce dynamisme est aligné avec la période de transition que vit la structure et qui explique des besoins permanents ou non permanents pour accompagner au mieux cette phase complexe.

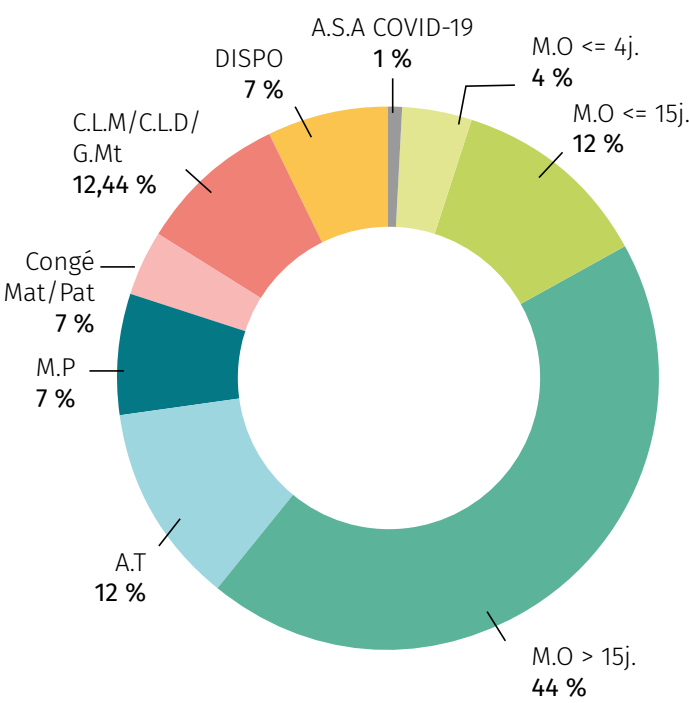
On compte des arrivées sur des postes vacants dont des mobilités internes qui reste une dynamique importante dans l'organisation. D'autant que des besoins de renfort sur des missions spécifiques de soutien au projet sont des opportunités pour les collaborateurs de découvrir d'autres missions et développer de nouvelles compétences. Il est important de souligner qu'il y a également **12 collaborateurs, conseillers Neosmicval**, qui ont été recrutés sur des besoins non permanents. Cette équipe de proximité accompagne le déploiement du nouveau modèle de collecte auprès des usagers. Enfin, une attention toute particulière est accordée aux modalités d'intégration de ces nouveaux collaborateurs.

Absentéisme

Arrêts de travail			
Arrêts de travail (en jours) quelque soit le statut (titulaires, contractuels)	2022	2023	Évolution
Congé Maladie Ordinaire	5782,5	6231,5	↗
Congé Longue Maladie/Longue Durée	1807	975	↘
Maternité/Paternité	332	367	↗
Accident de Travail/Trajet	2387	1236,5	↘
Maladie professionnelle	850	748	↘
A.S.A COVID-19	852,5	118	↘
Disponibilité pour raisons de santé	2512	763	↘
Total	14523	10439	↘
Taux d'absentéisme global (Maladie Ordinaire + Accident de Travail/Trajet) + (Maladie Professionnelle + CLM + Dispo Santé) + (Maternité/Paternité + ASA COVID)	12,47%	8,56%	↘
Taux d'absentéisme compressible (Maladie Ordinaire + Accident de Travail/Trajet)	7,02%	6,13%	↘
Taux d'absentéisme médical (Maladie Ordinaire + Accident de Travail/Trajet) + (Maladie Professionnelle + CLM + Dispo Santé)	11,46%	8,17%	↘

Hygiène et sécurité			
	2022	2023	Évolution
Accident du travail avec arrêt	41	41	-
Nombre d'accident de trajet	6	5	↘
Accident du travail sans arrêt	22	24	↗

Répartition de l'absentéisme



Analyse sur l'absentéisme

Au titre du **Congé de Maladie Ordinaire**, on note une forte augmentation du nombre de jours d'arrêt de travail due notamment à une part très importante des arrêts de longue durée (>15 jours).

De plus, certains agents ayant été déclarés inaptes total et définitif à leurs fonctions ont dû être maintenus en Congé de Maladie Ordinaire dans l'attente de la validation de mise en retraite pour invalidité par les instances concernées.

Une autre légère hausse du nombre de jours d'absence est à mettre au titre du carnet rose.

Concernant les **Congés Longue Maladie / Longue Durée**, ceux-ci ont subi une baisse significative dans la mesure où les agents impactés ont pu reprendre leurs fonctions soit avant échéance de leur droit soit à l'issue grâce à des aménagements de poste (Temps Partiel Thérapeutique ou Reclassement Professionnel).

De même pour les **Accidents de Travail / Trajet**, les **Maladies Professionnelles** il y a eu une baisse du nombre de jours d'arrêt en 2023

Enfin, la **Disponibilité d'Office pour Raisons de Santé** a énormément diminué grâce à des reprises d'activité dans le cadre de reclassement professionnel et/ou de changement d'affectation ainsi que la mise en place de Période Préparatoire au Reclassement mais aussi à des validations de mise en retraite pour invalidité suite à des inaptitudes totales et définitives à toutes fonctions.

D'une manière globale, et comme pour 2022, on retiendra que les politiques de retour aux postes appliquées en 2023 portent leurs fruits. Elles nécessitent de la part des équipes de la RH un investissement important en termes d'énergie et de temps (organisation de visite médicale d'expertise, contact et entretiens avec les agents, saisine du Conseil Médical du CDG 33, point d'étape bi-mensuel).

Enfin, il est important de noter que nous constatons un effet induit à cette baisse de l'absentéisme qui se traduit par une augmentation du nombre de demandes de Temps Partiel Thérapeutique au-delà du prévisionnel budgétaire. Ici, nous constatons que les agents et les médecins traitants continuent d'utiliser ce dispositif allégé dans le processus de reprise d'une dizaine de collaborateurs. Rappelons, que les collaborateurs placés dans cette position ne sont pas comptabilisés dans l'absentéisme, qu'ils sont présents à mi-temps et rémunérés sur la base d'un temps plein. Dans la plupart des cas, il s'agit de métiers sur lesquels le remplacement est indispensable à la continuité de service, impactant ainsi le budget.

Ce qu'il faut retenir en 2023

Un budget de mise en œuvre avec des enjeux d'équilibre, de transition et d'accompagnement.

Le Budget 2023 devait permettre :

- > d'accélérer de la mise en œuvre du projet Impact
- > de continuer à assurer les activités quotidiennes dans un souci de qualité de service
- > de financer les dépenses contraintes et limiter les hausses de dépenses par la baisse des tonnages
- > d'augmenter les marges de manœuvres pour investir permettre le développement de projets positifs pour le territoire.

L'année 2023 a été marquée par l'avancée conjointe des 4 transformations structurelles, avec le début de leurs mises en œuvre opérationnelles

Les décisions politiques fortes prises en 2022 et 2023 ainsi que le travail de mise en oeuvre ont eu des impacts extrêmement positifs sur la réduction des déchets.

De très bons résultats techniques, au-delà des prévisions :

- > Niveau bas de quantité de déchets inégalé sur ces 20 dernières années

Baisse globale de 10% sur 2023, soit réduction de 65kg /an /hab

Les 14 priorités définies pour 2023 ont été atteintes et la qualité du service rendu au quotidien a été maintenu. De plus l'accompagnement au plus proche des habitants a été renforcé.

La stratégie financière du Smicval permet de commencer à minimiser les impacts des contraintes économiques subies

Il sera donc nécessaire de poursuivre les efforts engagés en 2024 et dans la durée afin de renforcer ces résultats encourageants

Résultats budgétaires 2023

Des Résultats inférieurs aux prévisions malgré leur forte progression par rapport à 2022

- > Dépenses de fonctionnement 43,23M€ < aux prévisions 2023
- > la baisse des tonnages supérieure aux prévisions budgétaires a permis plus de coûts évités malgré les hausses tarifaires
- > Enfouissement : prévisions 9M€ réalisé => 8,46M€ (soit -556 K€)
- > En Pôle Recyclage moins de transport et de traitement -345k€
- > Sur la plateforme de compostage -87k€ de traitement des végétaux

Sur le plan énergétique

2 éléments cumulatifs ont permis des économies importantes :

- > les prix réels n'ont pas atteint les estimations annoncées, le contexte a été plus favorable,
- > les premières baisse de consommations

Au total pour le carburant -767K€ et l'électricité -386K€

D'autres postes de dépenses n'ont pas été totalement réalisées (RH postes vacants, décalage projet, traitement CET météo...)

Résultats économiques

Le budget 2023, conformément aux objectifs affichés dans le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023, a permis de concilier les enjeux d'équilibre, de transition et d'accompagnement vers une politique Zero Waste.

L'année 2023 a connu une hausse très conséquente des dépenses notamment en raison de l'envolée des coûts et des contraintes réglementaires, surtout sur le traitement des déchets.

Le Smicval a anticipé au mieux les difficultés économiques, au vu de leur progression, ces dernières n'ont pas été évitées complètement, mais la stratégie financière du Smicval permet de minimiser leurs impacts. Les marges de manœuvres financières nécessaires aux investissements d'aujourd'hui et demain ont été maintenues,

Les actions proposées par le Smicval pour les usagers sont positives en termes de réduction de déchets et permettent d'éviter une flambée des charges en cette période de fortes contraintes réglementaires et économiques.

Le changement de modèle économique est en train de prendre tout son sens.

Contrôle de la Chambre Régionale des comptes

Début juillet 2022, le Smicval, a été notifié d'un contrôle des comptes et de la gestion du syndicat pour la période de 2016 à 2022, au travers de ses ordonnateurs à savoir :

- > Alain Marois pour la période de 2016 à 2019 ;
- > Sylvain Guinaudie pour la période 2019 à aujourd'hui.

Ce contrôle s'inscrivait dans le cadre d'un programme de contrôle périodique et prévisionnel pour l'année 2022 de la part de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine.

Après les étapes d'instruction puis de contradictions intégrées au processus de la CRC, le contrôle est entré dans l'étape de communication. Il a été présenté auprès de l'Assemblée délibérante du Smicval le 12 septembre 2023.

La synthèse du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) met tout d'abord en avant la bonne gestion financière du Smicval, ainsi que l'anticipation des difficultés économiques exogènes à venir. Plus précisément, le rapporteur souligne une situation difficilement supportable à court et moyen termes sans changement de stratégie.

En effet, le syndicat faisant face à des augmentations de coûts (TGAP - Taxe Générale sur les Activités Polluantes, enfouissement, prix des carburants, etc.), les coûts de fonctionnement pourraient ainsi augmenter de 12 M d'€ d'ici 2026, suscitant une

Ainsi le Smicval maintient ses objectifs d'une gestion saine, les indicateurs financiers ont été supérieurs aux objectifs.

Une vigilance sur les recettes de fonctionnement qui ont connues une progression +10% soit une réalisation plus faible que les prévisions budgétaires 2023 quand les dépenses ont augmenté plus vite +13%.

- > Les marges créées sont moins importantes qu'en 2022, en raison de la dynamique des recettes qui a ralenti.
- > Elles restent très satisfaisantes et permettent le financement de l'avenir

Le niveau des investissements quant à lui, est monté en puissance en 2023.

Le Smicval a eu plus recours à l'emprunt tout en maintenant son autofinancement.

La capacité de désendettement reste donc très satisfaisante.

hausse de 55 € de la TEOM par habitant, ceci à tonnage constant et sans intégration des coûts de la transition devenue nécessaire pour conserver une fiscalité supportable.

Face à cette situation, il rappelle que le SMICVAL, via la stratégie « Impact 2020-2030 » avec ses 4 réformes structurelles a su anticiper, afin de préserver les usagers d'une hausse majeure de la TEOM.

Le rapport d'observations a mis en exergue 14 recommandations. Sur 9 de ces recommandations, des actions ont immédiatement été proposées et mises en œuvre. Sur les autres 5 recommandations, des engagements et actions ont été proposés.

Protocole transactionnel entre collectivités

L'année 2023 a également permis l'aboutissement d'une procédure contentieuse par la rédaction et la signature d'un protocole transactionnel entre collectivités, suite à la contestation de la décision de transformation de la collecte.

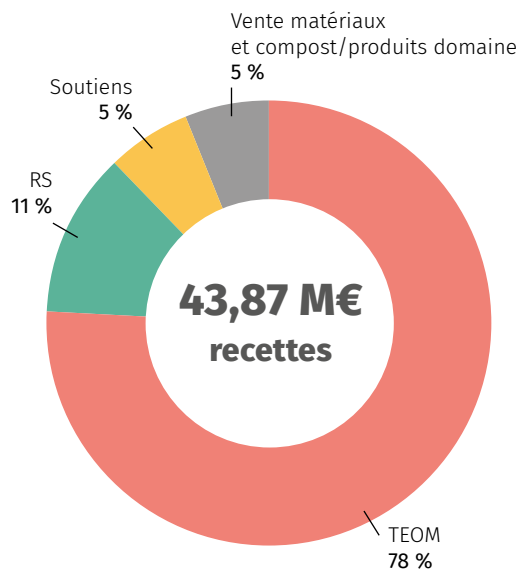
Le protocole acte un report de la réforme de la collecte en porte-à-porte après les élections municipales de 2026 pour le territoire de la Cal, Pleine-Selve et Galgon (hors communes qui souhaitent tout de même changer de modèle de collecte.)

Pour les communes entrant dans le protocole, il s'agira d'assumer financièrement le choix de la collecte en porte-à-porte, ainsi que les coûts de traitement issus des tonnages collectés en porte-à-porte sur la zone.

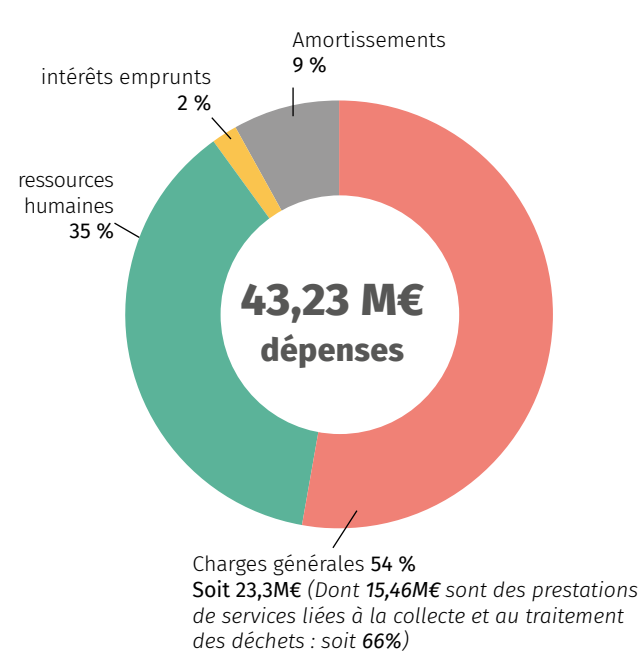
Indicateurs	Résultats Smicval 2023
Taux d'épargne brute	9,39 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	7,8 ans seuil critique > 15 ans
Dette	32,03 M€

*Épargne brute : différence entre nos recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement

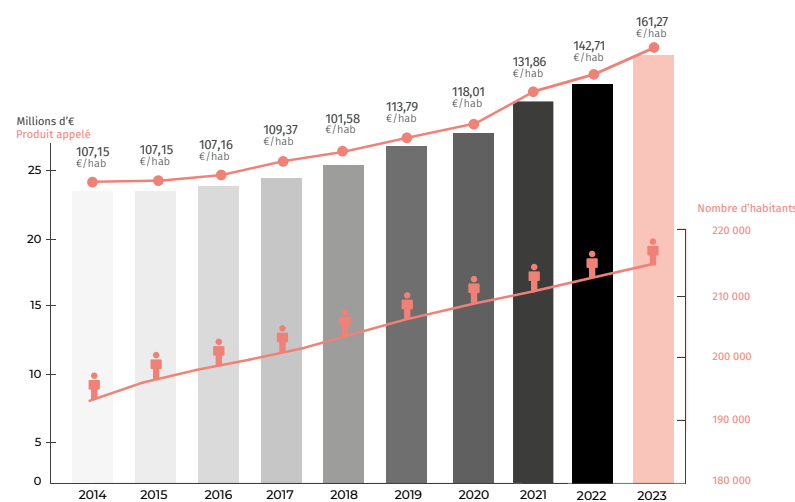


Fiscalité

34 010 218 €
de produit appelé global

Appel à produit

161,27 €
par habitant

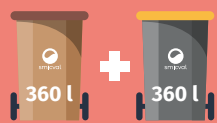


Les résultats financiers reflètent les bons résultats techniques et une bascule commence à s'opérer entre l'augmentation des coûts (inflation, TGAP...) et les économies possibles par la baisse des tonnages.

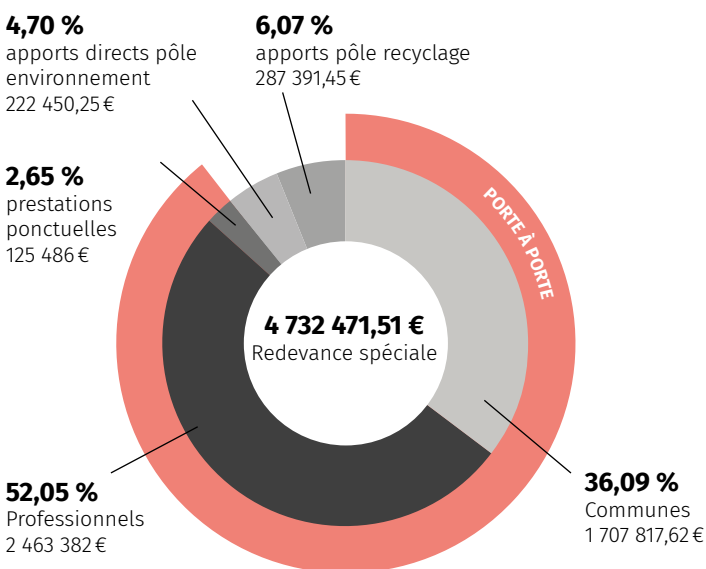
Redevance Spéciale

Contribution des communes et des professionnels pour l'utilisation du service de collecte et traitement de leurs déchets. (porte à porte et pôle recyclage).

inclus pour les professionnels payant une teom :
1 collecte par semaine de recyclables et d'OMR 360 l



puis paiement aux volumes supplémentaires
Tarifs votés chaque année



Focus Pro/Communes

5 917
professionnels
bénéficient des services
du SMICVAL (PR et
collecte de proximité)

472
nouveaux pros

Marchés publics contractualisés en 2023



70
marchés notifiés
pour un montant de 34 692 979,06 € HT

25

Travaux
(Contrôle technique CSPS
Maîtrise d'œuvre)
610 530,69 € HT

43

Fournitures et services
28 864 276,12 € HT

2

études
27 000 € HT

Investissement			
Opérations d'investissement	2022	2023	Évolution en %
Matériel roulant (acquisition et entretien /réparation)	885 962,50 €	1 286 673,31 €	45,23 %
Matériel de pré-collecte	618 390,15 €	3 198 966,30 €	417,31 %
Matériels divers	906 729,46 €	744 429,08 €	-17,90 %
Travaux sur déchèteries	446 099,84 €	503 657,74 €	12,90 %
Travaux sur le Pôle Environnement	573 162,24 €	942 139,03 €	64,38 %
Travaux sur les CET	132 145,47 €	4 480,63 €	-96,61 %
Travaux sur le site de St Giron	14 938,98 €	111 962,15 €	649,46 %
Total général	3 577 428,64 €	6 792 308,24 €	89,87 %
Autres dépenses d'investissement	2022	2023	Évolution en %
Chapitre 16 - Emprunts	2 795 761,26 €	3 056 020,40 €	9,31 %
Chapitre 40 - Opérations d'Ordre et c/27	77 076,28 €	252 922,95€	228,15 %
Apurement compte 1067	358 659,12 €	-	1 %
Total général	3 231 496,66 €	3 231 496,66 €	2,40 %
Recettes d'investissement	2022	2023	Évolution en %
Chapitre 10 - FCTVA et réserves	660 908,17 €	324 027,67 €	-50,97 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	93 593,78 €	110 314,00 €	17,86 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	3 300 000 €	4 000 000 €	-
c/238 - remboursement avance forfaitaire St Giron	-	1 012,97 €	-
Chapitre 40 - Recettes d'ordre	2 979 365,09 €	3 704 594,31 €	24,34 %
Chapitre 41 - Opérations patrimoniales	-	103 932 €	-
Total général	7 033 867,04 €	8 139 948,95 €	14,86 %
Résultat de l'exercice au 31 décembre	224 941,74 €	1 961 302,64 €	



Fonctionnement			
Dépenses de Fonctionnement	2022	2023	Évolution en %
Chapitre 11 - Charges générales	20 118 971,08 €	23 389 268,75 €	16,25 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	14 025 872,66 €	15 038 225,03 €	7,22 %
Chapitre 65 - Autres charges	195 446,93 €	167 146,05 €	-14,48 %
Chapitre 66 - Charges Financières	699 783,61 €	788 378,31 €	12,66 %
Chapitre 67 - Charges Except.	5 468,88 €	100 273,21 €	1733,52 %
Chapitre 68 - Provisions	15 000,00 €	44 000 €	193,33 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	2 979 365,09 €	3 704 594,31 €	24,34 %
Total général	38 039 908,25 €	43 231 885,66 €	13,65 %
Recettes de Fonctionnement	2022	2023	Évolution en %
Chapitre 13 - Atténuation des charges	228 661,00 €	35 056,09 €	-84,67 %
Chapitre 70 - Vente de produits	2 251 814,33 €	2 138 069,77 €	-5,05 %
Chapitre 70 - 75 - Redevance Spéciale	4 816 354,00 €	4 732 471,51 €	-1,74 %
Chapitre 74 - Dotations et participations	32 383 159,20 €	36 340 198,92 €	12,22 %
Chapitres 75 à 77 - Autres produits	38 900,00 €	379 090,01 €	874,52 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	77 076,28 €	252 922,95 €	228,15 %
Total général	39 795 964,81 €	43 877 809,25 €	10,26 %
Résultat de l'exercice au 31 décembre	1 756 056,56 €	645 923,59 €	



En 2021, 67% des dépenses fournisseurs sont dirigées vers un fournisseur ayant un site de production actif dans l'une des 137 communes du territoire du Smicval
(source : bilan d'impact territorial 2022 produit par IN FRANCE)

Ici vous pourrez consulter prochainement la comptabilité analytique 2023



Les principaux prestataires (en rose : marchés à bons de commande)		
Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Enfouissement OMR, tout-venant des déchèteries + refus de crible du centre de tri	SOVAL NV MARCHE	7 840 759,16 €
Exploitation du centre de tri	TRIGIRONDE SA	3 290 380,66 €
Fourniture de carburants	PICOTY AQUITAINE	1 530 862,3 €
Collecte des déchets de la partie est du SMICVAL + traitement des refus tri CSR	COVED SAS	1 164 277,609 €
Transport des caissons des déchèteries de la Haute Gironde	TRANSPORTS BRANGEON	655 182,00 €
Dette	CAISSE ÉPARGNE	295 928,18 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILHET ALARD ET CIE	398 353,81 €
Exploitation du centre de tri	SEPUR	289 796,12 €
Dette	LA BANQUE POSTALE	274 697,62 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	257 540,19 €
Assurances flotte automobile	SMACL ASSURANCES	244 227,81 €
Electricité	ELECTRICITE DE FRANCE	235 679,14
Traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	TRIADIS SERVICES	212 730,83 €
Assurance statutaire	CNP ASSURANCES	210 394,94 €
Réparations pneu	TACQUIPNEU SAS	194 121,21 €
Visite preventive/ pièces/ réparation BOM	SEMAT	190 055,69 €
Interim	RELAIS AI ASSOCIATION	180 090,60 €
Location semi-remorques (FMA)	LOCAMID SAS	178 016,33 €
Curage boues STEP + traitement bois B	AES PAPREC AGRO	170 924,28 €
Interim	MOS MAIN D'ŒUVRE SERVICES	162 262,59 €
Fourniture de repas chauds et livraison de plateaux-repas	SODEXO ENTREPRISES	162 166,14 €
Fourniture pièces/entretien et réparation matériels PFC/mécanique	HYDRAULIQUE AQUITAINE SARL	149 177,98 €
Sacs biodégradables	JEMACO FRANCE SARL	147 973,01 €
Location EPI	GEDIVEPRO	145 229,77 €
Location des chargeuses sur pneus (PFC)	FLEXILOC SAS	126 042,58 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI FREINS LIBOURNE	114 556,23 €
Location BOM/EVOLUPAC/BENNE	BOM SERVICES EURL	106 924,11 €
Téléphonie mobile et fixe/accès internet	ORANGE SA (MARCHE)	100 925,32 €
Réparation bâtiment PFC	JM DUBOIS SARL	98 974,8 €
Location broyeur DV / CRIBLEUR	YCEO LOCATION	98 311,35 €
Assistance en communication	ANOKA CONSULTING EURL	97 842,03 €
Dette	ARKEA BANQUE E&I COLLECTIVITES	88 212,51 €
GNR	PECHAVY ENERGIE	86 481,13 €
Location charriot élévateurs / bobcat	TOP SUD	85 463,68 €
Traitement bois et plâtres	SX ENVIRONNEMENTS SARL	81 840,94 €
Dette	CREDIT AGRICOLE	73 596,34 €
Maintenance et formations informatiques	IMC ITEMS MEDIA CONCEPT SARL	69 167,15 €
Sacs biodégradables	PTL PLASTIQUES ET TISSAGES	65 238,93 €
Interim	T2000 TREMPLINS POUR L EMPLOI	63 063,89 €
Huile moteur	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	61 075,07 €
Prestations de conseil juridique et assistance contentieuse	CGCB AVOCATS SCP	57 394,60 €
Renfort QSE et RH	GELIB GROUPE D EMPLOYEURS	54 671,95 €
Accompagnement transformation managériale + diagnostique culture QSE	RUBBEES SAS	52 344,36 €
Fournitures EPI	MABEO INDUSTRIES SAS	49 462,6 €
Vidange cuve / hydocurage	SUEZ RV OSIS OUEST	46 374,37 €
Prestations de transport et d'épandage de compost	STVE SAS	45 915,96 €

Les principaux prestataires		
Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Location de cribleur	LOREKI	45 066,3 €
Fourniture de pneumatiques	PNEUS SECURITE GIRONDINS	44 594,62 €
Analyses réglementaires des eaux et de la matière organique	AUREA	43 910,28 €
Prestations nettoyage industriel BOM / nettoyage ménager	BIONETT INDUSTRIE SARL	43 368,56 €
Gardiennage Pôles Recyclages	SECURITIM SARL	43 206,85 €
Traitement lixiviats	OVIVE SARL	42 926,67 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI FREINS ARTIGUES	42 867,09 €
Quincaillerie	LEGALLAIS SAS	41 394,59 €
Réparations PL	MAINTENANCE COTES SUD MCS	37 393,30 €
Location matériel téléphonie	SAVIA SARL	34 199,21 €
Fourniture matériels	PAGES BERNARD PROLIANS NA	33 628,06 €
Prestation de Travaux sur bâtiment du Smicval	ELECTRICITE INDUST. JP FAUCHE	31 743,60 €
Réparations équipements de collecte	CAMBORIEUX LUC SARL	31 083,86 €
Evacuation gravats	XEROS ENVIRONNEMENT	30 647,17 €
Réparation bâtiment STG	J MOTTARD SARL	28 537,13 €
Dette	SOCIETE GENERALE	28 210,83 €
Entretien/réparation des véhicules légers	DEBENAT SARL	27 846,89 €
Etude traitement des déchets	CADUQUE NALDEO STRATEGIES PUBLIQUES	27 442,19 €
Entretien des espaces verts	AGERAD	26 823,76 €
Animation, manifestation Zéro Waste	CO ACTIONS	26 373,53 €
Traitement et évacuation gravats	GRELIER ET FILS SARL	26 172,99 €
Fournitures pièces Poids Lourds	ACI	26 093,25 €
Achat et abonnement Géolocalisation	SIMPLICITI	25 975,34 €
Maintenance, Assistance Logiciel Comptable Y2	EKSAE	24 572,69 €
Maintenance, réparation prestation de plomberie/chauffage	JAMOT SARL	24 505,08 €
Maintenance réparation CET	EGEP SAS - VINCI FACILITIES MT AQUITAINE	22 124,92 €
Prestations Biodiversité	ISLE ET DRONNE ASSOCIATION	21 610,00 €
Fournitures pièces Véhicules légers	ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD	21 307,69 €
Produits d'entretien et Location copieurs	AMPA - MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE	21 196,48 €
Entretien portes sectionnelles	HORMANN	20 573,71 €
Maintenance équipements / Télésurveillance	INEO AQUITAINE NV MARCHE 2020	20 209,70 €
Adhesion Démocratie Ouverte	DEMOCRATIE OUVERTE	19 500,00 €
Affranchissement	LA POSTE DE LA GIRONDE	19 047,99 €
Cabinet conseil : accompagnement IMPACT, nouvelle Fabrique	ACCES CONSEIL	17 783,10 €
Routage + gestion site internet	MAILEX SARL	17 516,80 €
Produits de traitement	HPC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	17 157,42 € €
Assistance sociale	SSIE SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISE	16 893,38 €
Location matériel téléphonie	GRENKE LOCATION SAS	16 656,78 €
Maintenance Bornes / Conteneurs enterrés	MINERIS PROPLETE - ANCO	16 555,82 €
Assurances parc informatique et bris de machine	SUBERVIE ASSURANCES SARL	15 622,55 €
Maintenance, Réparation Climatisation	AB CLIM SERVICES EURL	15 594,58 €
Vérifications, maintenances, remplacement système incendie	ACCORD INCENDIE SAS	15 564,05 €
Etude Socio développement	BASHA CONSEIL	15 471,30 €
Abonnement pack mail DEU	DOLIST	15 342,26 €
Etude Mesure de Bruit Pôle de recyclage	SIM ENGINEERING	15 305,32 €
AMO, accompagnement RH	CIRIL SAS	15 267,28 €
Vidange cuve / hydocurage	SARP OSIS OUEST BLAYE	15 024,66 €
Electricité	ENGIE SOCIETE	14 236,50 €

18 | Analyse détaillée des flux



Restes alimentaires : 1 fois par semaine
(OMR : 1 fois par semaine)

Restes alimentaires : 1 fois par semaine
(OMR : 1 fois tous les 15 jours)



Prê-collecte **Collecte** **Traitement** **Valorisation**

Restes alimentaires
21 communes

Points d'apport → Bac de collecte → 1572 t → Collecte en porte à porte, en points d'apport collectifs et apport direct sur pôle environnement → Plate-forme de compostage → Viticole et agricole

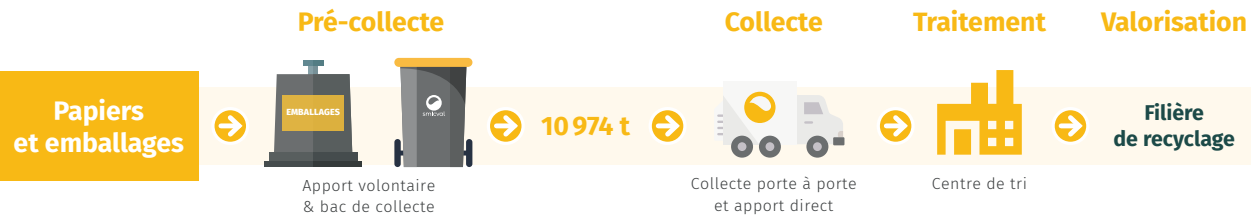
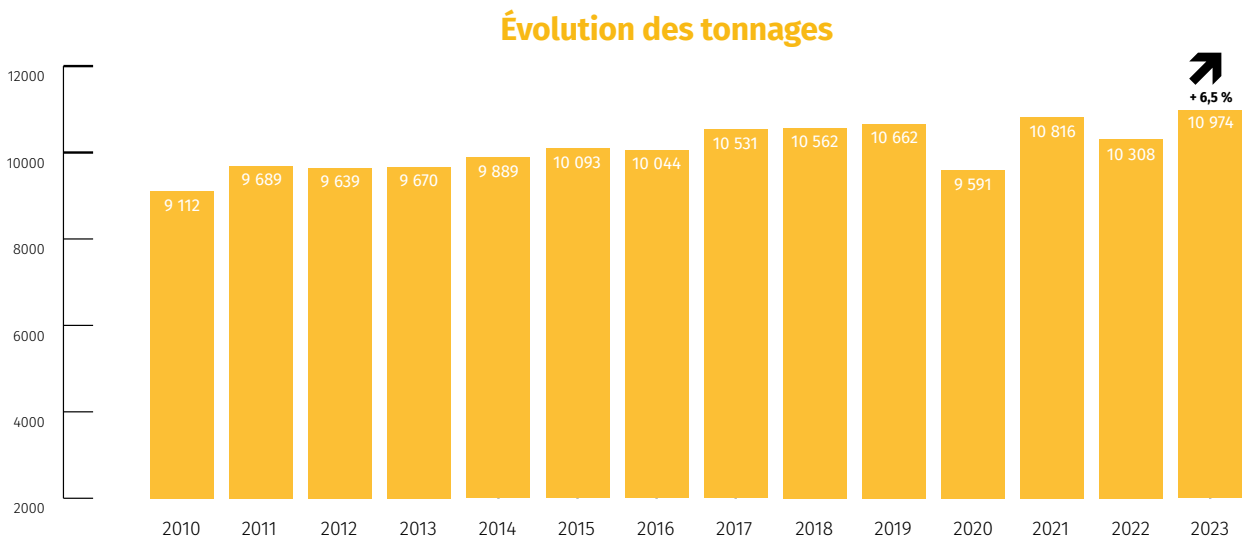
Végétaux
Pôle recyclage

Apport volontaire → 12508 t → Pôle Recyclage ou Pôle Environnement → Plate-forme de compostage ou plateforme à la ferme → Viticole et agricole

Tonnages de la plateforme de compostage sortants		
Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	130 t	Viticulture et particuliers
Compost Végétaux	1621 t	Particuliers et communes
Total Compost produits	1751 t	
Broyats végétaux et pailleage	2011 t	Compostage à la ferme
Refus de crible	354 t	Compostage
Refus non valorisables	320 t	Enfouissement
Bois énergie	1281 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts détournés à la ferme	865 t	Compostage à la ferme
Végétaux bruts évacués de la plateforme de compostage sans traitement	0 t	Valorisation organique

- 28,7%
sur l'année

18 | Analyse détaillée des flux



Fermeture du centre de tri de St Denis de Pile le 2 novembre 2023 entrainant l'envoi de nos emballages vers Valbom (Véolia) à Bègles (secteur Blayais) et vers le SMD3 à Coulounieix (secteur Libournais) jusqu'à la réouverture du centre de tri en 2024.

Tonnages entrants au centre de tri				
	Tonnages 2022	Kg/hab/an	Évolution 2022/2023	Provenance
Nord-Ouest	3 954	18,9	+11%	Collecte en porte à porte en bac jaune et PAC
Sud-Est	6 073	29,1	+4,2%	Collecte en porte à porte en bac, sac jaune et PAC
Grand Saint-Emilionnais + CDC Pays de Saint-Aulaye	948	4,5	+3,2%	Collecte en porte à porte en bac jaune et PAC
Emballages	8,7	0,04	+9,7%	Apport direct par les professionnels
Cartons	1291	6,2	-8,5%	Apport en pôle recyclage
	22	0,11	-	Apport direct par les professionnels (dont PAV Saint-Émilion)
Bidons en plastique	0	-	-	Apport direct par les professionnels
Papiers	75	0,4	-77,6%	Apport dans les BAV
	8,6	0,04	+10,5%	Apport direct par les professionnels et particuliers sur pesée
Films plastiques	14	0,07	-44,4%	Apport en pôle recyclage
	0	0	-	Apport direct par les professionnels
Total	12 394,3 t			

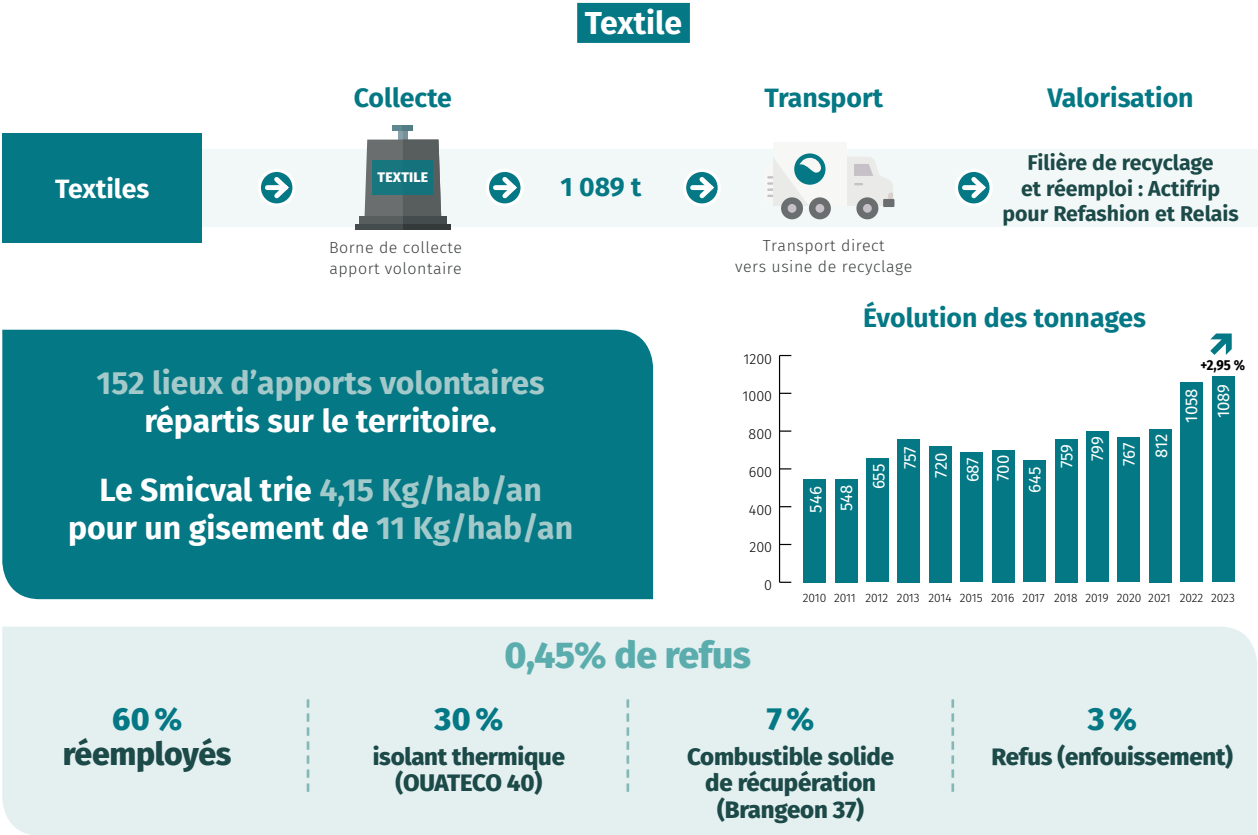
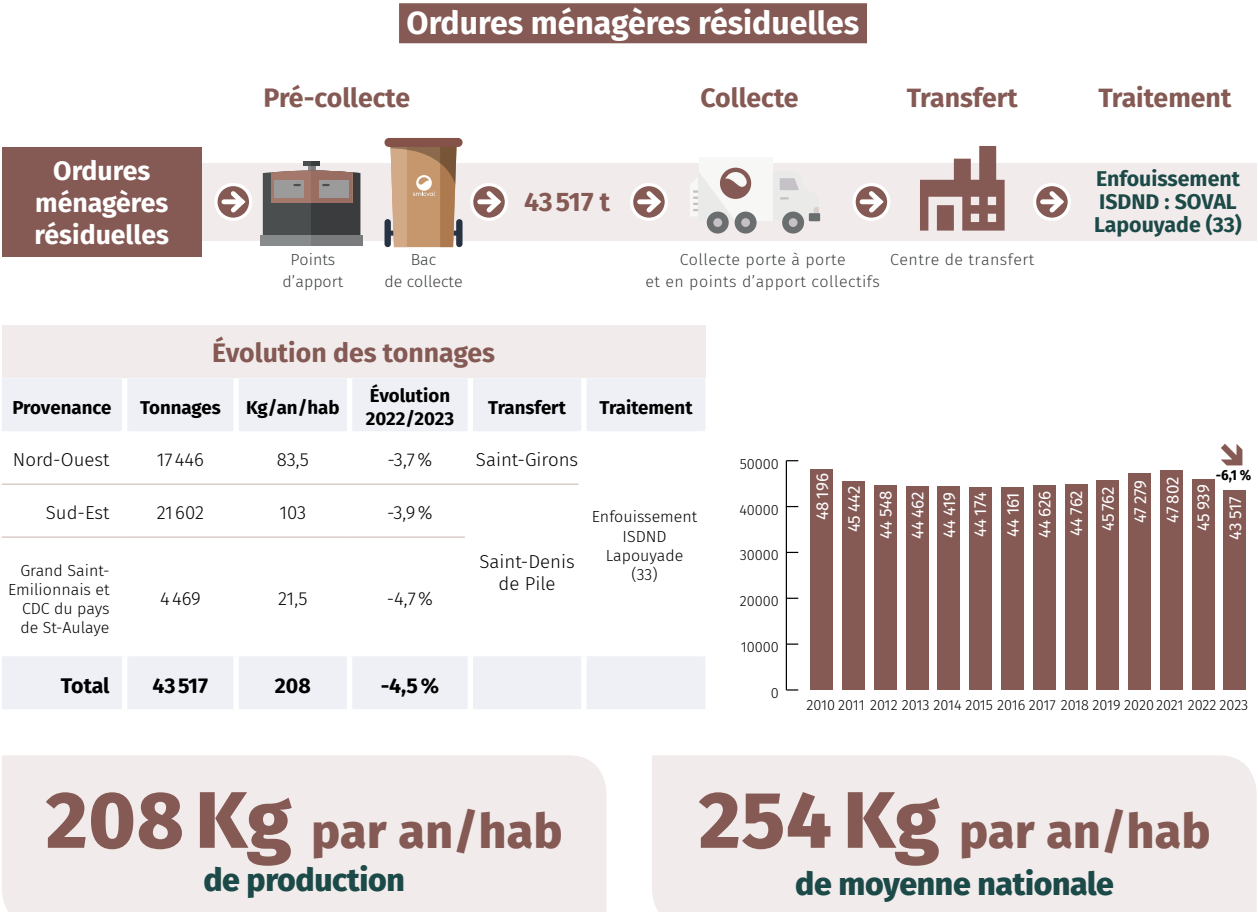
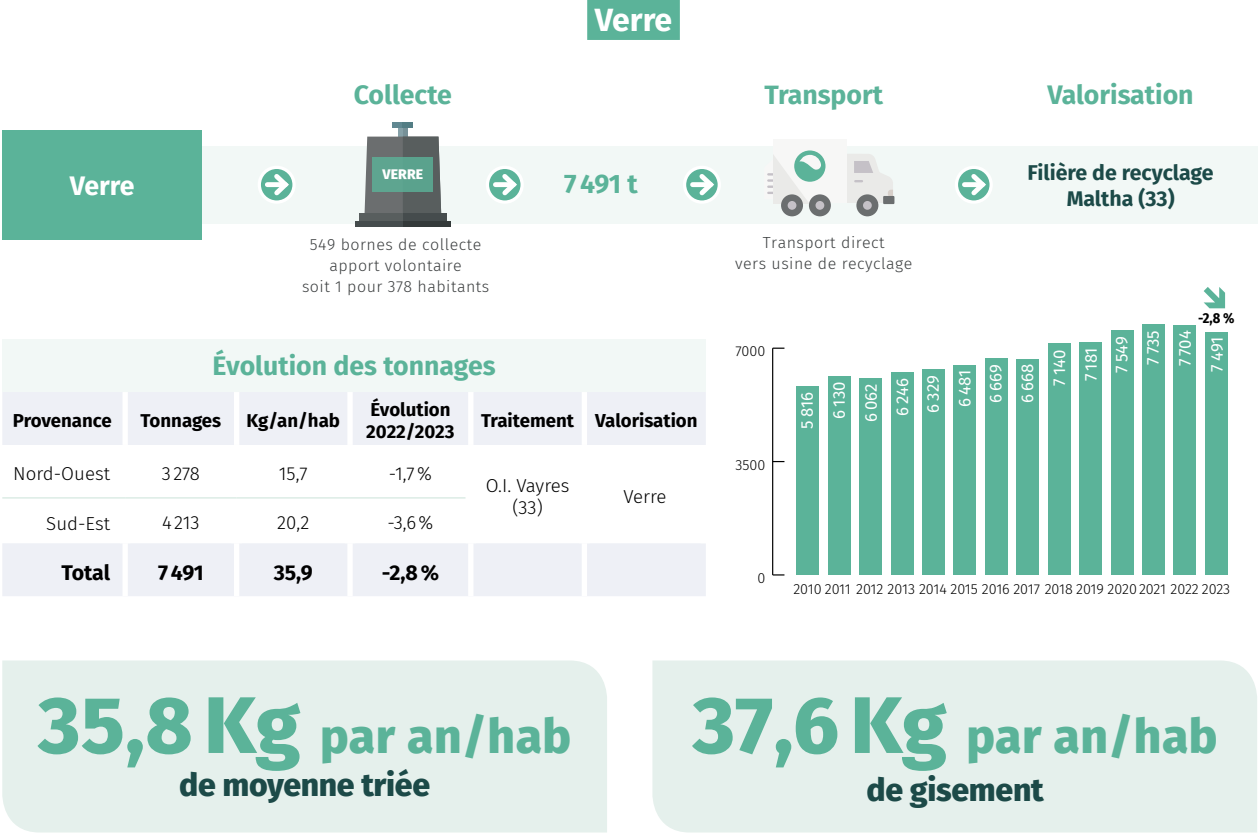
PAC : points d'apport collectifs

Tonnages sortants	
Flux sortants	Tonnage
Tonnages fines de chaîne de tri	815
Tonnages de refus	41
Tonnages valorisés	7 708
Total sortants du centre de tri	8 564

Suite à l'extension des consignes de tri pour les emballages et papiers, une augmentation de +2.8 kg /hab a été constatée en 2023 sur ce flux

Les filières de valorisation des matériaux		
Matériaux	Tonnages 2023	Prestataire recycleurs
Acier	350	Arcelor
Aluminium	115	Affimet
Plastique (bouteilles et flacons PET et PEHD)	1333	Valorplast
ELA (brique alimentaire)	143	Revipac/Corenso
EMR (cartonnettes)	2 669	Revipac/Corenso
Cartons	1 478	Revipac/Corenso
Papiers	1 606	Véolia (Espagne)
Sacs et films plastiques	15	Azura
Total tonnages valorisés	7 708 t	

18 | Analyse détaillée des flux



Centre de transfert

- > Maître d'ouvrage : Smicval.
- > Exploitant : Smicval.
- > Type de process : Transfert gravitaire.
- > Part des déchets provenant de l'EPCI : 100%

Saint-Girons d'Aiguevives :

- > Capacité annuelle autorisée : 28 050 tonnes/an. 22 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles. 750 tonnes/an de biodéchets. 5 300 tonnes/an d'emballages et de journaux/mag.

Saint-Denis de Pile :

- > Capacité annuelle autorisée : 39 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de refus des unités.

Centre d'enfouissement

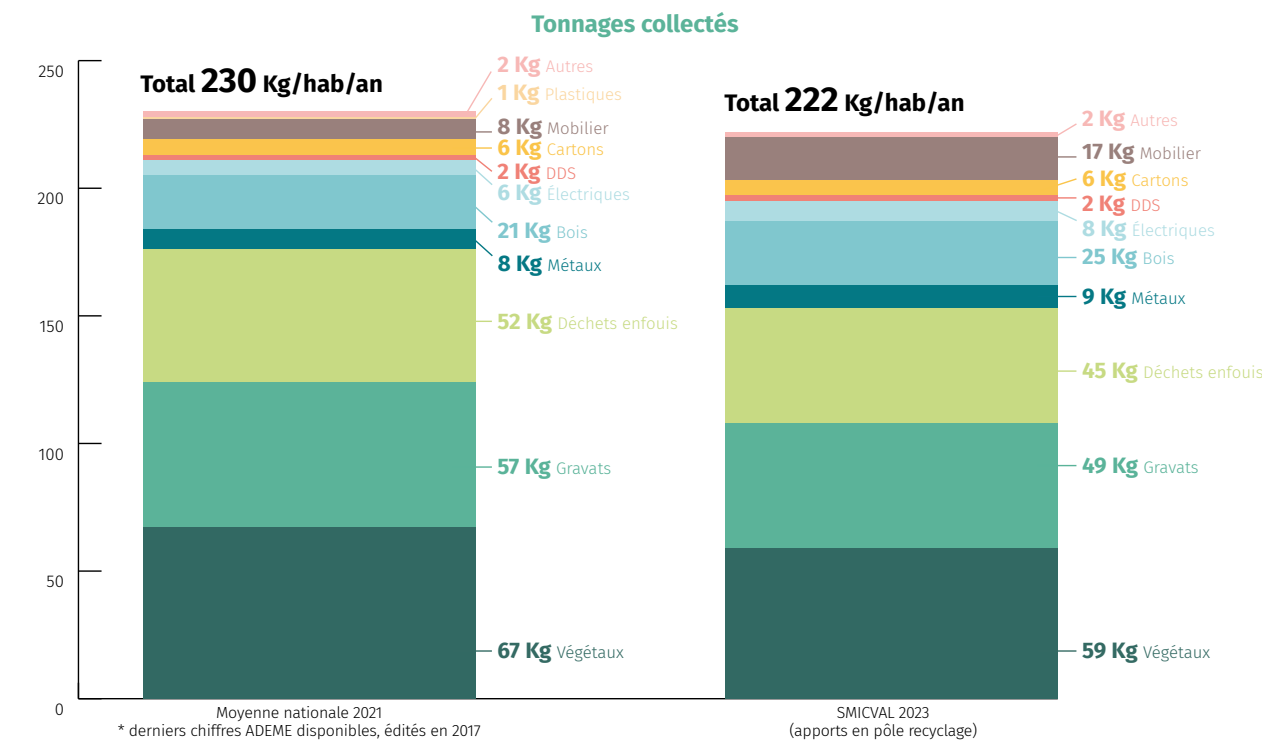
ISDND Lapouyade

- > Maître d'ouvrage : SOVAL VEOLIA.
- > Exploitant : SOVAL.
- > Capacité annuelle de l'unité : 430 000 tonnes/an (capacité totale).
- > Type de process : Enfouissement compacté par couches de déchets ultimes et d'encombrants (process) et valorisation du biogaz.

18 | Analyse détaillée des flux

Les pôles recyclage

Apports en pôles recyclage						
Flux	Tonnages collectés	Évolution 2022/2023	Kg/hab/an	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Valorisation
Végétaux	12 413	-30,7 %	59		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Broyat, compost et bois énergie
Bois	5236	-14,6 %	25	Pôle environnement (33) Broyage	Brangeon Environnement	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Cartons	1291	-8,5 %	6	Centre de tri Saint Denis de Pile (33)	CORENSO (33)	Carton
Métaux	1874	-17,1 %	9		Derichebourg + CRL (33)	Métaux
Meubles	3530	-5,5 %	17		Eco Maison (33)	Recyclage matière
Gravats	10 279	-12 %	49		XEROS (33) et GRELIER (33)	Remblai
Electriques – D3E	1 647	-6,9 %	7,9		ECOLOGIC	Dépollution, Recyclage métaux
Plâtre	128	+15,9 %	0,6		Brangeon (33)	Plaques de plâtre
Films et sacs plastiques	14	-44,4 %	0,07	Pôle environnement (33)	AZURA (33)	Recyclage matière
Pneus	130	-6,3 %	0,4	Pôle environnement (33)	ALIAPUR/ALCYON	Pneumatique
Huiles minérales et végétales(t)	114	-7,5 %	0,5		VALO et SEVIA	Régénération, Incinération, Cire, Glaçage papier
Lampes	4	-24,7 %	0,02		RECYLUM	Dépollution
Piles	12	+15,3 %	0,1		SCRELEC	
Déchets Dangereux	392	-6,1 %	1,9		Eco DDS et TRIADIS	
Cartouches d'encre	1	-21,5 %	0,005		COLLECTORS	Ré-utilisation
Batteries	16	-58,3 %	0,08		CRL (33)	Dépollution, Valorisation
Déchets enfouis issus des retours du réemploi	0,5	-76,6 %	0,002	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
Déchets enfouis	9 437	-14,5 %	45,1	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	
Plastique rigide	3,5	-86,5 %	0,02	Le Plastique Français	Le Plastique Français	Recyclage matière
Polystyrène	11,18		0,05		Gironde Polystyrène (33)	Recyclage matière



Déchets acceptés en pôle recyclage												
	Saint Gervais	Saint Mariens	Saint Aubin de Blaye	Saint Paul	Saint Denis de Pile	Libourne Ballastière	Libourne CTM	Smicval Market Vayres	Vérac	Coutras	Saint Seurin sur l'Isle	La Roche Chalais
Accueil des professionnels	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Végétaux (hors tontes et feuilles)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tontes et feuilles	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets enfouis (tout-venant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meubles (Déchets d'Éléments d'Ameublements DEA)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bidons Plastiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electriques (D3E)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes - ampoules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles de vidange	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Huiles Alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Textiles/ chaussures	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Papier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Films et sacs plastiques	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
Déchets de soin DASRI (déchets infectieux)	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	✗	✗	✗	✗	✗	Particuliers
Déchets dangereux DDS	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Batterie	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Plâtre	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Fréquentation	57 356	37 434	15 436	29 762	40 704	37 257	14 227	38 321	26 161	19 591	20 178	12 612

Autres déchets traités par le Smicval (mais non collectés)				
Flux	Tonnages collectés	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Traitement ou valorisation
Apports directs biodéchets	5		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Compost
Apports directs papiers	9		Centre de tri Saint Denis de Pile (33)	Papier
Apports directs d'emballages	9			Recyclage matière
Apports directs cartons	8			Carton
Apports directs films et sacs plastiques	0			Recyclage matière
Apports directs professionnels et collectivités végétaux	95		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Compost
Apports directs bois	126	Pôle environnement (33) Broyage	Seosse (40)	Aggloméré, panneaux de particules
Apports directs professionnels et collectivités OMR	221	Centres de transfert de St Denis de Pile et de St Girons d'Aiguevives (33)	ISDND Lapouyade (33)	Aucune : enfouissement
Nettoyage autour des bornes d'apport volontaire	194			
Refus de la plateforme de compostage	320			
Refus du centre de tri non valorisé (passation exploitation centre de tri à Trigironde en février 2023)	41			
Refus du centre de tri valorisé	2 988		Cimenteries de Nouvelle Aquitaine	CSR (Combustibles Solides de Récupération)
Apports directs Libourne et Blaye à l'ISDND	916		ISDND Lapouyade (33)	enfouissement





**Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte
et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde**

8 route de la Pinière 33910 Saint Denis de Pile - www.Smicval.fr

Rapport présenté par Monsieur Sylvain Guinaudie,
Président du Smicval en Conseil Syndical.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995,
et au décret d'application n°2015-187 du 30 décembre 2015

Contenus, illustrations et crédits photos :
Service communication du Smicval

